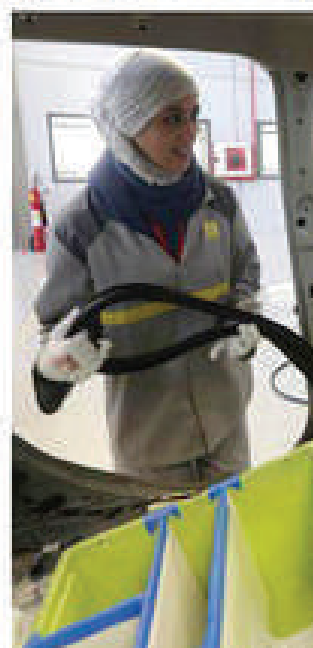


DIVERSIFICATION DES RESSOURCES

Principal défi de l'Algérie en 2026

L'année 2026 s'ouvre pour l'Algérie sur un double constat économique : une relative stabilité des équilibres macroéconomiques, mais aussi l'urgence renouvelée de réussir la diversification de son économie. P 3



ENTRÉE EN VIGUEUR DU
CAHIER DES CHARGES
RÉGISSANT L'ACTIVITÉ DE
COURRIER EXPRESS

**Améliorer les
services et protéger
les clients**

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier dans un communiqué, l'entrée en vigueur du cahier des charges régissant l'activité de courrier express, le transport de colis et les services de livraison (Last Mile Delivery).

P 2

GRÈVE DES TRANSPORTEURS
DE VOYAGEURS ET DE
MARCHANDISES

**L'ONTA appelle à la
reprise du service**

L'Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) a lancé, hier dimanche, un appel à l'ensemble des transporteurs (propriétaires de bus, chauffeurs de taxis et transporteurs de marchandises) à reprendre leurs activités, tout en faisant confiance à l'organisation pour trouver une solution durable à la crise actuelle.

P 5

FONDÉE SUR LA
SOUVERAINETÉ ET LA
DIVERSIFICATION

**Les contours d'une
nouvelle doctrine
économique se
dessinent**

Portée par une dynamique de réformes profondes et une volonté affirmée de rompre avec le modèle rentier, l'économie algérienne entre dans une phase charnière de son développement. Entre la consolidation de la croissance hors hydrocarbures, la refonte de la gouvernance budgétaire et l'élan impulsé aux secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de l'économie numérique, les contours d'une nouvelle doctrine économique se dessinent progressivement.

P 3

FORMATION PROFESSIONNELLE /
CONSTANTINE

**12 nouvelles spécialités
dès la rentrée prochaine** P 2

TRAVAUX PUBLICS

**Les priorités du secteur pour
2026 fixées** P 3

OPEP+

**L'Algérie et sept autres pays
réaffirment leur décision de
suspendre la hausse
de leur production durant
le 1^{er} trimestre** P 16

PORT D'ARZEW
**Réception
de deux quais
pour le
déchargement
de conteneurs
au cours du
premier
trimestre 2026**

Par R E.

La réception de deux nouveaux quais dédiés au déchargement des conteneurs au port d'Arzew (à l'Est d'Oran) est prévue au cours du premier trimestre de l'année en cours, dans le cadre du projet d'extension du port, a indiqué, dimanche, l'entreprise portuaire. L'entreprise a précisé que les travaux d'extension du port d'Arzew avancent à un rythme soutenu, soulignant que les deux nouveaux quais, d'une profondeur inférieure à 14 mètres, permettront de renforcer le trafic des marchandises et d'améliorer la qualité des services, tout en encourageant l'exportation de produits hors hydrocarbures. Le projet prévoit également la réception progressive de deux autres quais supplémentaires, selon l'avancement des travaux, l'achèvement total du projet étant prévu pour la fin de l'année 2026, a fait savoir la même source.

Les travaux d'extension du port d'Arzew ont été confiés à un partenariat algéro-chinois regroupant le groupe "Cosider" et "CHEC-Meditram", pour un délai n'excédant pas 39 mois, pour une enveloppe financière estimée à 45 milliards de dinars algériens, financée par le budget de l'entreprise portuaire.

Le projet comprend la réalisation d'un nouveau quai commercial d'une longueur de 1.200 mètres et d'une profondeur inférieure à 14 mètres, conforme aux normes internationales, sur une superficie de 52 hectares.

Il comportera quatre postes destinés à l'exportation de l'urée et des produits sidérurgiques, ainsi qu'au traitement des conteneurs, pour une capacité globale de 500.000 tonnes par an, en plus d'un poste dédié à la réparation navale.

Le projet d'extension du port d'Arzew figure parmi les projets structurants majeurs actuellement en cours de réalisation. Il permettra, à terme, de faire du port une plateforme principale de transport maritime, notamment pour l'exportation de produits énergétiques et transformés vers l'Afrique et la région méditerranéenne.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU CAHIER DES CHARGES RÉGISSANT
L'ACTIVITÉ DE COURRIER EXPRESS

Améliorer les services et protéger les clients

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier dans un communiqué, l'entrée en vigueur du cahier des charges régissant l'activité de courrier express, le transport de colis et les services de livraison (Last Mile Delivery).

Par Sirine R

Cette mesure vise à moderniser un secteur stratégique, renforcer la protection des droits des clients et soutenir le développement du commerce électronique et de l'économie numérique nationale, explique le ministère, affirmant que ce nouveau cadre réglementaire est le fruit d'un travail de concertation entamé depuis septembre 2025, lors de la première rencontre organisée par le ministre Sid Ali Zerrouki avec les opérateurs de courrier express. L'objectif était de mettre en place un cadre moderne capable de suivre l'évolution rapide de ce secteur essentiel. Le ministre a souligné l'importance stratégique du courrier express dans le soutien

au commerce électronique et a insisté sur la nécessité d'équilibrer encouragement de l'investissement et protection du consommateur. Parmi les principes clés figurent l'amélioration de la qualité des services, le respect des délais de livraison, la protection des données personnelles, la prise en charge efficace des préoccupations des clients, la généralisation des paiements électroniques et l'adoption d'une identité commerciale uniforme. Le cahier des charges, élaboré en étroite coordination avec l'Autorité de régulation de la Poste et des Communication électronique (ARPCE), établit un cadre de référence clair pour l'exercice de l'activité. Il privilégie une approche d'accompagnement et de régulation plutôt que de sanc-

tions, tout en renforçant la confiance entre opérateurs et clients. Le ministère souligne que cette avancée traduit le rôle central joué par l'administration dans l'anticipation des besoins du secteur et la mise en place d'un cadre légal et réglementaire adapté. Il s'engage à continuer d'accompagner les opérateurs et à structurer le domaine du courrier express afin de garantir des services plus fiables et transparents aux citoyens, tout en contribuant à la création de valeur ajoutée et d'emplois. Ce dispositif devrait ainsi offrir aux Algériens des prestations de livraison plus efficaces et sécurisées, tout en favorisant l'essor du commerce électronique dans le pays.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Promotion du Centre universitaire Salhi-Ahmed à Nâama au rang d'Université

Par R E.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a supervisé, dimanche dans la wilaya de Nâama, la cérémonie de promotion du Centre universitaire Salhi-Ahmed au rang d'Université, en présence des autorités locales et des membres de la communauté universitaire.

Lors d'une visite d'inspection de l'établissement promu au rang d'université en vertu du décret exécutif 25-265 du 7 octobre 2025, le ministre a précisé que cette université comprend sept facultés, ainsi qu'un institut d'agriculture pastorale. Il a souligné que cette promotion traduit la vision de l'Etat algérien visant à faire de l'Université un moteur de la réalisation des objectifs de développement et à renforcer son rôle économique.

M. Baddari a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à hisser la formation universitaire, afin qu'elle devienne un levier essentiel pour la construction d'une économie nationale fondée sur l'entrepreneuriat, la technologie, la science et le savoir. Dans le même contexte, le ministre a indiqué que la nouvelle orientation écono-

mique est désormais une réalité tangible au sein de cet établissement scientifique, grâce à l'accompagnement de l'Etat des capacités de recherche et d'innovation, ainsi qu'à son soutien à l'entrepreneuriat. Cette vision permet de transformer les connaissances des étudiants et des chercheurs en projets concrets contribuant à l'exploitation des potentialités agricoles, pastorales, touristiques et autres, renforçant ainsi la capacité productive et la création de richesse.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a, d'autre part, insisté sur la nécessité de renforcer les capacités d'encadrement pédagogique de l'Université de Nâama, en fonction des besoins exprimés, afin de créer des spécialités à forte valeur ajoutée répondant aux exigences de l'économie et du développement local, social et environnemental de la région.

Il a rappelé, à cet égard, le rôle central des incubateurs de startups, des laboratoires d'innovation et des centres de développement de l'entrepreneuriat dans la valorisation des résultats de la recherche scientifique et le renforcement du lien entre l'université et son environnement économique et social.

Au cours de sa visite sur le terrain à l'Université Salhi-Ahmed, le ministre a visité une exposition de projets de re-

cherche réalisés par des étudiants et des porteurs de microprojets au hall du premier pôle universitaire. Il a écouté des explications concernant des modèles de projets dans plusieurs domaines reposant sur les technologies numériques, le contrôle et la gestion à distance, ainsi que l'intelligence artificielle, notamment dans les secteurs de la santé, des grandes cultures, de l'élevage, du recyclage des déchets et des énergies renouvelables.

A cette occasion, le ministre a mis en avant l'importance accordée par l'Etat algérien au développement de la qualité de la production de savoir au sein des établissements universitaires, à l'encouragement de la compétitivité et de la qualité, ainsi qu'au soutien des projets des étudiants, notamment en matière de financement des projets à fort potentiel économique et capables de créer de la richesse.

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique poursuit sa visite de travail à l'Université de Nâama par l'inspection du projet du nouveau pôle universitaire, d'une capacité de 2.000 places pédagogiques, dont la réception est prévue avant la prochaine rentrée universitaire, ainsi que d'un projet de résidence universitaire de 1.000 lits et d'un grand amphithéâtre d'une capacité de 600 places.

Quotidien économique

Les EnjeuxEco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DIVERSIFICATION DES RESSOURCES

Principal défi de l’Algérie en 2026

L’année 2026 s’ouvre pour l’Algérie sur un double constat économique : une relative stabilité des équilibres macroéconomiques, mais aussi l’urgence renouvelée de réussir la diversification de son économie.

Par Réda Hadi

Invité de la chaîne 3 de la Radio algérienne, l’analyste économique et financier Mahfoud Kaoubi a livré une lecture approfondie des orientations contenues dans la loi de finances 2026 et des défis structurels auxquels le pays reste confronté. Sur le plan budgétaire, la loi de finances 2026 ne marque pas de rupture majeure. Le gouvernement a opté pour la continuité, notamment en matière de fiscalité, tant pour les ménages que pour les entreprises. « Il n’y a pas de grands changements fiscaux », souligne l’expert, même si certaines hausses ciblées sont à relever, notamment sur les droits de timbre, la vignette automobile pour certaines catégories de véhicules, la taxe d’habitation et les droits d’enregistrement. Des ajustements qui, sans bouleverser l’architecture fiscale, auront néanmoins un impact mesuré sur le pouvoir d’achat. La récente augmentation des prix des carburants a également suscité des interrogations. Selon Mahfoud Kaoubi, cette hausse n’est pas liée à une augmentation de la fiscalité, mais à un ajustement opéré par l’Agence nationale des hydrocarbures afin de compenser la hausse continue des coûts de raffinage et de distribution. Le prix du produit brut restant largement subventionné, l’objectif est avant tout de contenir l’accumulation des charges. Mais au-delà de ces mesures conjoncturelles, le débat central reste celui de la dépendance structurelle de l’économie algérienne aux hydrocarbures. Les prévisions de la loi de finances 2026 indi-

quent d’ailleurs un recul de la croissance du secteur, tant en valeur qu’en volume. Pour l’analyste, cela confirme une réalité : « Il ne faut plus espérer une forte augmentation de la production pétrolière, mais changer de cheval de bataille. » Ce changement de cap porte un nom : la diversification économique. Si les hydrocarbures continueront de constituer le principal pourvoyeur de devises, la véritable bataille de 2026 et des années à venir réside dans la création de richesse hors rente, à travers l’industrie, l’agriculture, les mines et les services à forte valeur ajoutée. Des mesures incitatives existent déjà. La loi de finances maintient les dispositifs de soutien à l’investissement, tels que les bonifications de taux d’intérêt, les exonérations fiscales et la réduction de l’imposition sur les dividendes de 15 à 10 %, afin d’encourager le réinvestissement. Pourtant, malgré ces efforts, la dynamique de croissance reste inférieure aux potentialités du pays. Pour Mahfoud Kaoubi, les blocages sont avant tout institutionnels. Les instruments de régulation demeurent dominés par une « logique administrative et bureaucratique », peu compatible avec les exigences d’une économie de marché moderne. Cette situation engendre lourdeurs, manque de visibilité et dualité des marchés, nuisant à la prise de décision économique. À cela s’ajoute un déficit de planification stratégique. Bien que le Code de l’investissement ait réhabilité la notion de plan national de développement, les outils censés l’accompagner, comme le Conseil national de l’investissement, tardent à voir le jour. Or, sans planifica-

tion opérationnelle, il est difficile d’orchestrer les filières, d’optimiser l’allocation des ressources et de créer des synergies entre secteurs. La question de la qualité de la croissance se pose également avec acuité. Une croissance de 4 % peut sembler positive, mais encore faut-il qu’elle crée des emplois durables, réduise la dépendance aux importations et génère des recettes fiscales suffisantes. Sans amélioration de la rentabilité et de la productivité, le risque est celui d’une croissance « atypique », peu transformatrice. Dans ce contexte, la transition numérique et l’inclusion financière apparaissent comme des leviers essentiels. La loi de finances 2026 introduit notamment un dispositif de régularisation volontaire des capitaux non déclarés, moyennant un prélèvement de 8 %, afin de mobiliser l’épargne informelle au service de l’investissement productif. Enfin, les grands projets structurants, à l’image de la mine de fer de Gara Djebilet à Tindouf, illustrent à la fois les opportunités et les défis de la diversification. Leur réussite dépendra de la maîtrise technique, de la rentabilité économique et surtout de leur intégration dans une stratégie industrielle cohérente. Pour Mahfoud Kaoubi, le message est clair : l’Algérie dispose d’atouts considérables, mais la clé réside désormais dans la capacité à transformer ses avantages comparatifs en avantages compétitifs. L’année 2026 pourrait ainsi marquer un tournant, à condition que la diversification économique devienne enfin une réalité structurée et durable.

TRAVAUX PUBLICS
Les priorités du secteur pour 2026 fixées

Synthèse S R.

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée au suivi du plan d’action du secteur pour l’année 2026, à l’évaluation de l’état d’avancement des projets structurants en cours et au lancement des nouveaux projets inscrits au programme sectoriel. Tenue au siège du ministère, cette rencontre s’inscrit dans le cadre des réunions périodiques avec les cadres du secteur. Elle a également permis d’examiner les travaux des commissions d’inspection dépêchées sur plusieurs projets d’envergure, ainsi que des exposés portant sur la numérisation, la coopération, la recherche et la formation. Lors de cette réunion, le ministre a pris connaissance de présentations détaillées sur les projets en cours de réalisation, notamment ceux liés à la maintenance du réseau autoroutier, aux autoroutes en construction et aux projets de développement du réseau routier national, y compris ceux relevant de la wilaya d’Alger. Dans ses orientations, Abdelkader Djellaoui a insisté sur le lancement simultané de l’ensemble des projets programmés pour 2026 à travers toutes les wilayas du pays. Il a également ordonné l’élaboration d’un plan de suivi spécifique pour les projets structurants, la conclusion de contrats d’engagement et de performance avec les directeurs des travaux publics, ainsi que l’évaluation de leurs performances sur la base d’indicateurs précis. Concernant le suivi des projets, le ministre a souligné la nécessité de fixer des délais de réalisation rigoureux et de lever les contraintes sur le terrain, en particulier dans les wilayas du Sud, en mettant l’accent sur la coordination entre les différents intervenants afin de respecter les délais de livraison. S’agissant de la maintenance du réseau routier, une vaste opération de réhabilitation des autoroutes sera lancée, dont la première phase débutera dès la semaine prochaine au niveau du deuxième contournement d’Alger, avant sa généralisation à l’échelle nationale, notamment sur les grands axes reliant le Nord au Sud du pays. Pour la wilaya d’Alger, le ministre a appelé à accélérer le rythme de réalisation des projets et à assurer leur livraison dans les délais impartis, avec un renforcement du suivi de terrain par les structures centrales et déconcentrées. Par ailleurs, le ministre a ordonné la révision des modalités d’élaboration des cahiers des charges et la préparation de cahiers des charges types propres au secteur, confiée à un groupe de travail spécialisé.

FONDÉE SUR LA SOUVERAINETÉ ET LA DIVERSIFICATION

Les contours d’une nouvelle doctrine économique se dessinent

Par Adem A.

Portée par une dynamique de réformes profondes et une volonté affirmée de rompre avec le modèle rentier, l’économie algérienne entre dans une phase charnière de son développement. Entre la consolidation de la croissance hors hydrocarbures, la refonte de la gouvernance budgétaire et l’élan impulsé aux secteurs de l’industrie, de l’agriculture et de l’économie numérique, les contours d’une nouvelle doctrine économique se dessinent progressivement. Fondée sur la souveraineté nationale, la diversification des ressources et la création durable de richesse, cette vision vise à transformer structurellement l’appareil productif. L’enjeu majeur demeure toutefois la capacité à lever les obstacles bureaucratiques et techniques afin que cette transformation se traduise de manière concrète et durable dans le quotidien des citoyens. Dans ce contexte, l’année 2025 aura marqué, selon l’expert en développement économique Abderrahmane Hadeef, une étape décisive dans la trajectoire de transformation engagée par l’Algérie. Invité de la « Chaîne I » de la radio nationale, l’expert affiche un opti-

misme mesuré, tout en appelant à une accélération maîtrisée des réformes. « L’Algérie est aujourd’hui engagée dans un projet de transformation économique globale. L’année 2025 a été une année de consolidation de ce nouveau cap », a-t-il affirmé. Au cœur de cette dynamique se dessine une rupture assumée avec le modèle rentier traditionnel dominé par les hydrocarbures. « Nous sommes en train de fonder une véritable doctrine économique nouvelle, basée sur la souveraineté économique, et non plus sur la dépendance au revenu pétrolier », a expliqué Abderrahmane Hadeef. Cette doctrine repose, selon lui, sur deux piliers structurants : le renforcement des capacités productives nationales et la promotion active du commerce extérieur, afin de hisser l’économie algérienne à un niveau supérieur de performance et de résilience. Les indicateurs macroéconomiques viennent conforter cette orientation. Le gouvernement table sur une croissance comprise entre 4 et 4,1 % en 2026, un taux que l’expert juge crédible, d’autant plus qu’il est désormais porté par les secteurs hors hydrocarbures. « La croissance hors hydrocarbures dépasse aujourd’hui les 5,4 %, et c’est là le véritable fondement de notre optimisme », a-t-il

souligné, estimant que le pays dispose, à moyen terme, d’un potentiel de croissance compris entre 6 et 8 %, à condition de valoriser pleinement les réformes engagées. Toutefois, cette transformation ne saurait produire pleinement ses effets sans une refonte en profondeur de la gouvernance budgétaire. Hadeef a rappelé que la réforme des finances publiques constitue désormais une priorité stratégique. « La nouvelle loi organique des finances publiques introduit une logique de transparence, de discipline et surtout d’efficacité dans l’utilisation du dinar public », a-t-il précisé, insistant sur la nécessité que chaque dépense génère un rendement économique et social tangible. Au-delà du cadre macroéconomique, l’expert plaide pour une mutation des politiques sectorielles, rompant définitivement avec la gestion cloisonnée. « Nous devons sortir du mode de gestion en silos. La nouvelle phase exige une véritable ingénierie gouvernementale, fondée sur la coordination intersectorielle », a-t-il affirmé. Cette approche est, selon lui, indispensable pour donner corps à la souveraineté économique dans des secteurs stratégiques tels que l’agriculture, l’industrie et l’économie numérique. S’agissant de l’agriculture, Abderrahmane

Hadeef appelle à un changement structurel profond. « Le secteur agricole doit viser une contribution de plus de 20 % au PIB. Cela suppose une nouvelle gouvernance, de nouvelles coopératives et une maîtrise intégrale des chaînes de valeur, de la recherche jusqu’à la commercialisation », a-t-il expliqué, soulignant l’importance de l’investissement privé et des partenariats structurants. L’industrie, quant à elle, est présentée comme l’un des principaux moteurs de la diversification. « Le secteur industriel est un levier fondamental du nouveau modèle économique », a rappelé l’expert, citant les performances enregistrées au premier trimestre 2025, avec une croissance de plus de 6 % pour l’industrie publique. Enfin, l’expert a souligné l’urgence de dynamiser le marché financier afin de réduire la dépendance au financement bancaire. « L’Algérie a besoin d’un marché financier actif, capable de mobiliser l’épargne et de financer l’investissement productif », a-t-il plaidé, saluant les efforts de sensibilisation menés par l’autorité de régulation. Dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques et une demande énergétique croissante, Abderrahmane Hadeef a conclu en appelant à accélérer la transition énergétique.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 décès et 229 blessés en 24 heures

Neuf (9) personnes sont décédées et 229 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un communiqué de la Protection civile. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilaya d'El-Meniâa et Djelfa avec 2 morts et 4 blessés chacune, précise la Protection civile. Par ailleurs, 4 personnes sont décédées intoxiquées par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et de chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles, dans les wilayas d'Alger,Tiaret, Béchar et Oran, a déploré la même source, ajoutant, par ailleurs, que des soins de première urgence ont été prodigués à 18 personnes, à travers 9 wilayas. En outre, la Protection civile de la wilaya de Tizi-Ouzou est intervenue pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans deux poulaillers, sans enregistrer de victimes, selon le communiqué.

FORMATION PROFESSIONNELLE / CONSTANTINE

12 nouvelles spécialités dès la rentrée prochaine

Douze nouvelles spécialités ont été introduites dans le cursus de la formation professionnelle dans la wilaya de Constantine, dès la rentrée prochaine, prévue le 15 février 2026, a indiqué dimanche le directeur du secteur, Houssemeddine Lekhal. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a précisé que ces nouvelles spécialités sont "contrôle et qualité des produits laitiers", "formation en échographie (niveau 1/2)", "maintenance des machines agricoles", "installation et maintenance des ascenseurs", "électromécanique", "technicien en urbanisme", "aide en crèche" et "agent de perception des péages". D'autres nouvelles spécialités seront également introduites dès la prochaine session à l'instar de "la décoration florale", "agent de manutention des bagages à l'aéroport", "mécanique de réparation des machines de couture et de textile" et "la réparation des systèmes de climatisation automobile", a ajouté la même source. Il convient de noter que 131 spécialités réparties sur 23 filières de formation professionnelle, sont déjà disponibles à travers les établissements du secteur au niveau de la wilaya.

SOLIDARITÉ NATIONALE

Lancement du guide électronique pour l’insertion économique des personnes aux besoins spécifiques

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a lancé le guide électronique pour l'insertion économique des personnes aux besoins spécifiques, visant à améliorer leurs conditions sociales et à renforcer leur autonomisation économique, indique dimanche un communiqué du ministère. Lancé sous la supervision de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya

Mouloudji, ce guide constitue "un outil de référence numérique qui s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant à protéger les personnes aux besoins spécifiques, à améliorer leurs conditions sociales et à renforcer leur autonomisation économique", précise la même source. La politique du secteur concernant ce volet repose sur "un système de services diversifié au profit de cette catégorie, couvrant l'éducation et l'enseignement spécialisés, l'insertion socio-professionnelle,

les programmes sociaux, le transport, et les réductions tarifaires". S'agissant de l'accompagnement et de l'insertion économique, le ministère tend à "accompagner les personnes aux besoins spécifiques et à faciliter leur insertion en milieu professionnel, en les aidant à créer leurs propres projets, en consolidant leurs compétences entrepreneuriales, et en facilitant leur accès aux formules de financement et aux dispositifs de soutien", conclut le communiqué.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ENTREPRENEURIAT

Organisation à partir de demain d’un salon national à Alger

Alger accueillera, du 6 au 8 janvier 2026, le Salon national de l'intelligence artificielle et de l'entrepreneuriat, un rendez-vous majeur consacré à l'innovation, à l'économie numérique et à la promotion de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes. L'événement se tiendra au pôle scientifique et technologique « Chahid Abdelhafidh Ihaddaden », à Sidi Abdelah, dans la wilaya d'Alger. Organisé par la Rencontre des Jeunes d'Algérie, en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

scientifique, ce salon marquera la clôture officielle du projet national « JeunesUP », placé sous le slogan : « Une jeunesse qui innove... une nation qui prospère ». Ce rendez-vous national réunira près de 1 000 jeunes porteurs de projets innovants, issus de différentes wilayas du pays, reflétant le dynamisme et la créativité de la jeunesse algérienne dans les domaines de la technologie, du numérique et de l'entrepreneuriat. Un salon d'exposition nationale, regroupant 100 projets innovants, sera également organisé. Ces pro-

jets ont été sélectionnés selon des critères rigoureux par des commissions de wilaya composées d'enseignants universitaires, d'experts spécialisés et de chefs d'entreprise. Le programme de cette manifestation prévoit aussi l'organisation d'un hackathon national, auquel participeront environ 300 jeunes, appelés à concevoir et développer des solutions technologiques et entrepreneuriales innovantes, en réponse à des problématiques concrètes liées au développement économique et à la transformation numérique.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 04 جانفي 2026
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 04 Janvier 2026

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²			
DA / Kg			دج / كلف			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	72	80	63	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	107	126	87	الطماطم	
	Oignon sec	64	71	56	البصل الجاف	
	Ail sec	761	826	696	الثوم الجاف	
	Carotte	86	98	75	الجزر	
	Navet	103	116	90	اللفت	
	Choux fleur	83	95	72	قرنبيط	
	Choux	89	100	77	الكرنب	
	Courgette	180	196	164	الكوسة	
	Haricot vert	352	386	319	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	142	157	128	الخس		
Fruits frais	Clémentine	177	215	140	كليمنتين	فواكه طازجة
	Orange	153	186	121	البرتقال	
	Citron	146	167	125	الليمون	
	Pomme locale	377	461	294	التفاح المحلي	
	Datte	496	619	372	التمر	
	Banane	478	494	460	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1906	2053	1759	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	331	343	318	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	22	19	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	pér	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transgée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	330,00	NC	0,00	2,44	-20,92	5,82	10,61	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 410,00	NC	0,00	0,60	-0,14	9,07	5,52	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	NC	0,00	0,00	2,50	6,65	6,40	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,01	1,55	10,97	5,43	9006	20 713 800,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-8,35	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	420,00	NC	0,00	0,00	4,43	3,97	5,00	0	0,00

GRÈVE DES TRANSPORTEURS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES

L’ONTA appelle à la reprise du service

L’Organisation nationale des transporteurs algériens (ONTA) a lancé, hier dimanche, un appel à l’ensemble des transporteurs (propriétaires de bus, chauffeurs de taxis et transporteurs de marchandises) à reprendre leurs activités, tout en faisant confiance à l’organisation pour trouver une solution durable à la crise actuelle.

Par Selma R

Dans un communiqué, l’ONTA a rappelé qu’elle avait soumis, ce dimanche (hier ndlr) , des revendications visant à défendre les intérêts des professionnels du transport et à améliorer le secteur dans son ensemble. L’organisation affirme œuvrer avec sérieux pour transmettre ces préoccupations aux autorités concernées, en plaçant sa confiance dans les pouvoirs publics et, en particulier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, afin de parvenir à une solution juste et définitive. Hocine Bouraba, président de l’ONTA, a qualifié, dans une déclaration à la presse, cette grève surprise d’illégale, soulignant qu’une grande partie du territoire national n’en avait même pas connaissance. « Malgré cette situation, nous travaillons avec le ministère des Transports et les hautes autorités du pays pour trouver une solution. Nous espérons que nos propositions per-

mettront d’amender ou d’annuler le projet de loi sur la circulation routière afin que le secteur en tire des aspects positifs, plutôt que répressifs », a-t-il déclaré. L’ONTA a précisé que le projet de loi sur le code de la route n’était pas immuable : il pourrait être révisé, annulé ou remplacé carrément par un nouveau texte élaboré avec la participation effective des représentants des secteurs public et privé, garantissant un équilibre entre mesures répressives et protection des droits des professionnels. Bouraba a également mis en avant les difficultés rencontrées par les transporteurs : « Le conducteur, même sobre et prudent, peut se retrouver en prison à cause de facteurs techniques, tels que des bus mal équipés ou défectueux. Beaucoup d’accidents se répètent pour ces raisons, mais les chauffeurs risquent jusqu’à cinq ans de prison alors qu’ils cherchent simplement à subvenir aux besoins de leur famille». L’ONTA a rappelé que, dès le début décembre, elle avait adressé une

correspondance officielle au président de l’Assemblée populaire nationale, demandant une rencontre urgente pour discuter du projet de loi, élaboré sans consultation préalable des professionnels. « Si nous avions été associés dès le départ, cette crise n’aurait pas eu lieu », a insisté M. Bouraba. À l’issue d’une réunion tenue samedi dernier par le bureau national, l’ONTA a annoncé qu’elle soumettra prochainement des propositions concrètes aux autorités, dans l’espoir d’aboutir à une solution protectrice pour les transporteurs et respectueuse de l’intérêt national. L’organisation a conclu son communiqué en appelant ses membres à la prudence et à la vigilance, en mettant en garde contre toute récupération opportuniste de la situation. L’ONTA affirme ainsi réaffirmer son sens des responsabilités et son engagement sincère envers ses affiliés et le secteur du transport en Algérie.

CARBURANTS

Naftal appelle les transporteurs à reprendre le ravitaillement, sous peine de résiliation de contrats

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a appelé, samedi, les transporteurs de carburants et de gaz pétrolier liquéfié (GPL), sous contrat, à reprendre immédiatement le ravitaillement des dépôts et la distribution des produits, les prévenant d'une résiliation de leurs contrats et de

possibles actions judiciaires, en cas de non reprise des activités. Dans une note adressée à ces transporteurs, Naftal invoque "un manquement aux obligations contractuelles", suite au refus des transporteurs d'assurer le ravitaillement des dépôts de carburants et de GPL, ainsi que la distribution des produits, depuis le 31 décem-

bre 2025. L'entreprise publique affirme que cette interruption a engendré une "perturbation de sa mission de service public". Qualifiant cette situation de "violation des clauses contractuelles", Naftal affirme que les transporteurs sont tenus d'assumer, dans l'immédiat, leurs obligations contractuelles, faute de quoi, elle se ré-

serve le droit de procéder à la résiliation des contrats de transport des carburants et des GPL, à leurs torts exclusifs. La résiliation n'exclut pas la mise en œuvre des actions civiles et pénales qui pourraient être intentées à l'encontre des transporteurs concernés "en raison de leurs fautes", conclut la même source.

TRANSPORTS

L’UGCAA salue les assurances des pouvoirs publics au profit des professionnels

Par R E.

L’Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a salué, samedi dans un communiqué, la rencontre ayant réuni, vendredi, les représentants des syndicats professionnels avec le ministère de l’Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, mettant en avant les assurances données par les pouvoirs publics. L’Union salue la rencontre ayant réuni, vendredi, les syndicats professionnels avec les services du ministère de l’Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, à laquelle a pris part l’UGCAA aux côtés de la Fédération nationale des transporteurs de voyageurs et de marchandises (FNTVM) et de la Fédération nationale des taxieurs, toutes deux affiliées à l’UGCAA, ainsi que "les assurances des pouvoirs publics" données lors de cette réunion, précise le communiqué. L’UGCAA s’est, en outre, félicitée de

"l’approche participative et du dialogue constructif ayant marqué les débats, qui reflètent une volonté réelle de traiter les préoccupations soulevées dans un cadre de concertation et de dialogue responsable". L’Union a souligné que "toutes les préoccupations et les revendications soumises ont été prises en considération", ajoutant qu’il a été "assuré qu’elles feraient l’objet d’un examen approfondi au sein du groupe de travail conjoint qui entamera ses travaux mardi prochain", avec "la révision des tarifs, de manière à préserver les droits de tous les intervenants et à réaliser l’équilibre requis entre les différentes parties, en renforçant le pouvoir d’achat du citoyen". A ce propos, l’UGCAA a, de nouveau, appelé l’ensemble des professionnels, notamment les transporteurs et les chauffeurs de taxi, à "lui transmettre, dans les plus brefs délais, leurs propositions pratiques et les solutions possi-

bles en vue de les intégrer dans ce processus de concertation et de contribuer efficacement à son enrichissement et à sa réussite". Elle a, par là même, réitéré son appel à "faire montre de vigilance et de responsabilité, à privilégier la voie du dialogue, à ne pas se laisser entrainer par des rumeurs infondées et à faire preuve de retenue avant toute démarche pouvant nuire à l’intérêt général", soulignant, dans ce sillage, que l’Algérie "est au-dessus de toute considération", et que "la préservation de sa stabilité socioéconomique est la responsabilité de tous". L’UGCAA a enfin exhorté les syndicats à "ne pas se précipiter à publier des communiqués ou à faire des déclarations qui ne servent pas l’action syndicale sérieuse et responsable", et qui pourraient avoir des répercussions négatives sur "les intérêts des professionnels et compromettre les efforts de dialogue sérieux".

PROJET DE LOIS SUR LE CODE DE LA ROUTE Renforcement de la prévention et instauration de la culture routière

Par RE

Le projet de loi sur le code de la route, soumis au Conseil de la nation pour enrichissement et adoption, prévoit de nouvelles dispositions visant à renforcer la prévention et à instaurer une culture routière à même de garantir la sécurité des usagers de la route, a indiqué, dimanche, la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR). Dans une déclaration à l'APS, la responsable de la communication auprès de la DNSR, Fatma Khellaf, a précisé que "la hausse constante du nombre d'accidents de la route et de leurs victimes a nécessité l'introduction de nouvelles mesures dans le projet de loi sur le code de la route, qui est en phase d'enrichissement, ajoutant que ces mesures visent à renforcer les éléments de prévention et d'instaurer une culture routière, en précisant les responsabilités pour la sécurité des conducteurs et des piétons". Mme Khellaf a expliqué que "cette nouvelle approche en la matière permettra de lutter plus efficacement contre le phénomène de l'insécurité routière, en limitant les comportements imprudents qui mettent en péril la vie des usagers de la route et en promouvant la culture de respect des règles de conduite". Ces nouvelles dispositions s'inscrivent parmi les principaux objectifs du code de la route, qui regroupe toutes les règles régissant la circulation des véhicules et des piétons sur les routes, et ce, afin d'assurer un degré maximal de sécurité et de sûreté à ses usagers et de prévenir les accidents, notamment les plus graves. Ainsi, le code de la route vise, dans sa mouture amendée, à "passer du traitement conjoncturel des accidents de la route à l'établissement d'une approche préventive globale, reposant sur l'engagement de la responsabilité légale de chaque partie, de manière à réduire les causes des accidents, à évaluer les comportements dangereux et à ancrer la culture du respect des règles de circulation, comme condition essentielle pour protéger la vie humaine et les biens. Pour atteindre cet objectif, il a été procédé, dans le cadre de ce projet de loi, à "l'élargissement du champ de responsabilité pour y inclure les auto-écoles, les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière, les personnes en charge de l'amélioration du réseau routier et des travaux de maintenance, ainsi que les agents de contrôle et d'inspection et autres intervenants dans le domaine de la sécurité routière". Le projet de loi impose également des spécificités techniques précises relatives aux véhicules ainsi que des mesures procédurales garantissant la sécurité de leurs conducteurs, en assurant l'aménagement permanent et la maintenance des infrastructures routières, et en dotant les services compétents de contrôle en équipements numériques. Par ailleurs, le projet de loi sur le Code de la route prévoit "des dispositions répressives incluant l'aspect préventif, pour exhorter les usagers de la route à respecter les règles de sécurité routière, tout en encourageant l'ensemble des catégories à se distinguer dans ce domaine, et ce, à travers la création du prix du président de la République en la matière".

BOUIRA

Saisie de près 5 quintaux de viande impropre à la consommation

Près de 5 quintaux de viande rouge impropre à la consommation, ont été saisis par les services de police lors d'une opération de contrôle menée à Bouira, rapporte samedi un communiqué des services de la sûreté de la wilaya. Les services de police ont intercepté un camion transportant 460 kilogrammes de viandes rouges, au niveau d'un point de contrôle dressé aux alentours de la ville, précise le communiqué. Après vérification et contrôle des services vétérinaires de la direction des services agricoles, il s'est avéré que la viandes transportée était impropre à la consommation humaine, a précisé la même source, qui a ajouté que le détenteur de la marchandise n'avait aucun document officiel sur la provenance de cette viande. Un dossier judiciaire a été élaboré à l'encontre du contrevenant, a-t-on ajouté de même source.

SAIDA

Des perturbations dans l'alimentation en eau potable

Plusieurs quartiers de la ville de Saïda connaissent samedi des perturbations dans l'alimentation en eau potable (AEP), en raison d'une fuite sur le réseau, a indiqué l'unité de wilaya de l'Algérienne des Eaux (ADE) dans un communiqué. Selon la même source, ces perturbations sont dues à une importante fuite sur une conduite d'eau potable située au niveau de la route nationale RN 6, dans la ville de Saïda. Cette situation a entraîné une perturbation dans l'approvisionnement en eau dans plusieurs quartiers, notamment Tahiri Abdelkader, Makhoul Bendida, le quartier du chahid Larbi Ben M'hidi, ainsi que les zones d'Ouled Baghdadid et d'Ouled Bouziane. Le communiqué précise que la distribution de l'eau potable reprendra progressivement dès l'achèvement des travaux de réparation en cours.

SIDI BEL-ABBES

Reprise des opérations d'implantation cochléaire au CHU

Les opérations d'implantation cochléaire ont repris au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Sidi Bel-Abbes, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national dédié à ce type de chirurgies, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de l'établissement.

Selon la même source, ces interventions, lancées la semaine dernière, ont concerné des enfants atteints de déficience auditive. Elles ont été réalisées sous la supervision du professeur Farid Boudjenah, chef du service d'oto-rhino-laryngologie (ORL) du CHU de Beni Messous (Alger), en collaboration avec le docteur Adel Tahraoui, chef du service d'ORL et responsable de l'unité d'implantation et d'endoscopie interventionnelle du CHU de Sidi Bel-Abbes. Dans ce cadre, 16 opérations ont été effectuées pour des enfants originaires de plusieurs wilayas, dont Oran, Mostaganem,

Aïn-Temouchent, Relizane, El Bayadh et Saïda. La majorité de ces interventions se sont révélées couronnées de succès, selon la même source. La prise en charge se poursuit durant la phase postopératoire grâce à un suivi rigoureux assuré par des orthophonistes. Ce suivi permet d'évaluer l'évolution de l'audition des enfants, leur réponse au traitement et de les accompagner progressivement dans leur intégration sociale. La cellule de communication a précisé que ces opérations se poursuivront selon un programme couvrant les années 2026 et 2027, avec l'objectif de réaliser environ 50

interventions, reflétant la volonté du CHU d'élargir l'accès à ce type de chirurgie au profit d'un plus grand nombre de patients. Parallèlement, des sessions de formation sont organisées pour les médecins résidents, spécialistes et le personnel paramédical. Elles visent à renforcer les compétences techniques et administratives dans le domaine de la chirurgie de précision, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la prise en charge, à développer l'expertise locale et à élever le niveau de compétence des professionnels de santé.

GUELMA

Les unités industrielles productives assurent près de 3.700 emplois

Les unités industrielles productives activant dans la wilaya de Guelma dans les deux secteurs public et privé assurent un total de 3.696 postes d'emploi permanents avec des perspectives d'augmentation des emplois dans le secteur industriel en 2026, a-t-on appris samedi auprès du directeur de l'industrie. Dans une déclaration à l'APS,

M. Sami Banaboud a précisé que 1.736 de ces effectifs actifs travaillent dans des unités du secteur public et les 1.960 autres dans des unités du secteur privé. Ce tissu industriel est constitué de 89 unités dont 10 du secteur public et 79 du secteur privé, selon la même source qui a précisé que 48 unités activent dans la filière industrielle agroalimentaire de

production de pâtes, conserves, sucre, lait, semoule, farine, l'huile d'olive, l'eau minérale et boissons gazeuses. Les autres unités se répartissent sur les secteurs des industries mécaniques, la production des matériaux de construction, la transformation du bois et l'aluminium et les activités de récupération et de recyclage, selon la

même source. Selon la même source, l'année 2026 devra connaître "une augmentation sensible" du nombre des emplois créés dans le secteur industriel avec l'entrée en activité de nouvelles unités productives et la relance de l'activité de l'entreprise économique publique (CYCMA) de production des motocycles.

OULED DJELLAL

Remise de plus de 180 actes de propriété et de concession en 2025

Des actes de propriété et de concession ont été remis, en 2025, à 186 agriculteurs de la wilaya d'Ouled Djellal, a-t-on indiqué, samedi, à la direction des domaines. Selon le directeur du secteur, Tayeb Chenoufi, cette opération, inscrite dans le cadre de l'assainissement du foncier agricole, a donné lieu à la délivrance de 140 titres de propriété conformément aux dispositions de

la loi n 83-18 du 13 août 1983 relative à l'accèsion à la propriété foncière agricole. Le même responsable a également indiqué qu'en vertu de cet assainissement, des actes de concession ont été remis à 46 agriculteurs conformément aux dispositions du décret exécutif n 21-432 du 4 novembre 2021 définissant les conditions et modalités d'attribution des terres relevant du domaine privé de l'Etat, à mettre en valeur dans le ca-

dre de la concession. M. Chenoufi a affirmé que les dossiers déposés par les agriculteurs auprès des services du cadastre, de la conservation foncière et des biens de l'Etat, en coordination avec la direction des services agricoles ont été étudiés avec célérité dans le cadre des efforts visant à assainir le foncier agricole.

TISSEMSILT

Près de 20.000 opérations de contrôle commercial en 2025

La direction du Commerce de la wilaya de Tissemsilt a enregistré, au cours de l'année écoulée (2025), près de 20.000 interventions dans le cadre du contrôle de la qualité, de la répression de la fraude et du suivi des pratiques commerciales, a-t-on appris auprès du chef du service du Contrôle de la qualité et de la Répression de la fraude, Ahmed Abbas. Selon le responsable, ce bilan traduit l'intensité du travail de terrain mené par les services de contrôle tout au long de l'année, à travers des sorties périodiques et des interventions inopinées ayant touché l'ensemble des activités commerciales, au titre du pro-

gramme visant à protéger le consommateur et à organiser le marché local. Dans le domaine du contrôle de la qualité et de la répression de la fraude, les services concernés ont effectué près de 8 000 interventions, qui ont permis de constater environ 400 infractions, donnant lieu à l'établissement de 400 procès-verbaux, ainsi qu'à la proposition de fermeture de 60 locaux commerciaux pour non-respect des lois et de la réglementation en vigueur. La même source a précisé que ces opérations ont abouti à la saisie d'environ 2 000 kilogrammes de diverses denrées de consommation non conformes, en plus du prélèvement de

150 échantillons soumis à des analyses de laboratoire afin de vérifier leur conformité aux normes sanitaires en vigueur. S'agissant du contrôle des pratiques commerciales, environ 10 500 interventions ont été enregistrées, ayant conduit à la constatation de 500 infractions, à l'établissement de près de 530 procès-verbaux et à la proposition de fermeture de plus de 70 commerces. Dans ce contexte, M. Abbas a souligné que les services de la direction du Commerce accordent une importance particulière à l'aspect préventif, parallèlement au volet dissuasif, à travers l'intensification des campagnes de sensibilisation au profit des com-

merçants et des opérateurs économiques, en vue de promouvoir une culture de respect des lois et de protection des droits du consommateur. Il a également indiqué que ces interventions ont concerné l'ensemble des étapes de l'activité commerciale, avec un accent particulier mis sur les produits alimentaires et de large consommation, affirmant que les services de la direction du Commerce de Tissemsilt poursuivront le renforcement du contrôle et l'intensification des sorties de terrain, tout en appelant les citoyens à contribuer à l'effort de contrôle en signalant toute pratique illégale.

La Nouvelle Stratégie de sécurité nationale des États-Unis d'Amérique

Pour s'assurer que l'Amérique reste le pays le plus fort, le plus riche, le plus puissant et le plus prospère du monde pour les décennies à venir, notre pays a besoin d'une stratégie cohérente et ciblée sur la manière dont nous interagissons avec le monde. Et pour y parvenir, tous les Américains doivent savoir exactement ce que nous essayons de faire et pourquoi.

3^e partie

Primauté des nations : L'unité politique fondamentale du monde est et restera l'État-nation. Il est naturel et juste que toutes les nations fassent passer leurs intérêts en premier et protègent leur souveraineté. Le monde fonctionne mieux lorsque les nations donnent la priorité à leurs propres intérêts. C'est ce que les États-Unis feront et, dans leurs relations avec les autres nations, les encourageront à en faire de même. Nous défendons les droits souverains des nations, nous nous opposons aux incursions des organisations transnationales les plus intrusives, lesquelles portent atteinte à ceux-ci, et nous voulons une réforme de ces institutions qui doivent aider la souveraineté individuelle au lieu de l'entraver et servir davantage les intérêts américains.

Souveraineté et respect : Les États-Unis protégeront sans complaisance leur propre souveraineté. Il s'agit notamment d'empêcher son érosion par des organisations transnationales et internationales, les tentatives de puissances ou d'entités étrangères de censurer notre discours ou de restreindre la liberté d'expression de nos citoyens, les opérations de lobbying et d'influence qui cherchent à orienter nos politiques ou à nous impliquer dans des conflits à l'étranger, et la manipulation cynique de notre système d'immigration pour constituer des blocs électoraux fidèles à des intérêts étrangers à l'intérieur de notre pays. Les États-Unis traceront leur propre voie dans le monde et détermineront leur propre destin, sans ingérence extérieure.

Équilibre des puissances : Les États-Unis doivent empêcher toute nation de devenir si dominante qu'elle pourrait menacer nos intérêts. Nous travaillerons avec nos alliés et partenaires pour maintenir l'équilibre des forces aux niveaux mondial et régional afin d'empêcher l'émergence d'adversaires hégémoniques. Alors que les États-Unis rejettent le concept désastreux de domination mondiale pour eux-mêmes, nous devons empêcher la domination mondiale, et dans certains cas même régionale, d'autres pays. Cela ne signifie pas gaspiller du sang et des richesses pour réduire l'influence de toutes les grandes et moyennes puissances du monde. L'influence démesurée des nations plus grandes, plus riches et plus fortes est une vérité intemporelle des relations internationales. Cette réalité implique parfois de travailler avec des partenaires pour contrecarrer les ambitions qui menaceraient nos intérêts communs.

En faveur des travailleurs américains : La politique américaine sera favorable aux travailleurs, et pas seulement à la croissance, et elle donnera la priorité à nos propres travailleurs. Nous devons reconstruire une économie qui garantira que la prospérité soit solidement ancrée et partagée, et non concentrée au sommet ou localisée dans certaines industries ou quelques régions de notre pays.

Équité – Depuis les alliances militaires



jusqu'aux relations commerciales et au-delà, les États-Unis insisteront pour être traités équitablement par les autres pays. Nous ne tolérerons plus, et ne pouvons plus accepter le parasitisme, les déséquilibres commerciaux, les pratiques économiques prédatrices et les autres atteintes à la bonne volonté dont notre nation a toujours fait preuve et qui nuisent à nos intérêts. Tout comme nous voulons que nos alliés soient riches et influents, nos alliés doivent comprendre qu'il est dans leur intérêt que les États-Unis restent également riches et influents. En particulier, nous attendons de nos alliés qu'ils consacrent une part beaucoup plus importante de leur produit intérieur brut (PIB) à leur propre défense, afin de commencer à compenser les énormes déséquilibres accumulés au cours de décennies de dépenses beaucoup plus importantes de la part des États-Unis.

Compétence et mérite : La prospérité et la sécurité des États-Unis dépendent du développement et de la promotion de la compétence. Celle-ci et le mérite comptent parmi nos plus grands atouts de notre civilisation : lorsque les Américains les plus compétents sont embauchés, promus et honorés, l'innovation et la prospérité suivent. Si la compétence devait être détruite ou systématiquement découragée, les systèmes complexes que nous considérons comme acquis – et cela va des infrastructures à la sécurité nationale en passant par l'éducation et la recherche – cesseraient de fonctionner. Si le mérite est étouffé, les avantages traditionnels de l'Amérique dans les domaines de la science, de la technologie, de l'industrie, de la défense et de l'innovation s'effondreraient. Le succès des idéologies radicales qui cherchent à remplacer la compétence et le mérite par le statut de groupe favorisé rendrait l'Amérique méconnaissable et incapable de se défendre. Dans le même temps, nous ne pouvons pas permettre que la méritocratie soit utilisée comme justification pour ouvrir le marché du travail américain au monde entier au nom de la recherche de « talents mondiaux », au détriment des travailleurs

américains. En tous nos principes et toutes nos actions, l'Amérique et les Américains doivent toujours passer en premier.

Les priorités

L'ère des migrations de masse est révolue : Les personnes qu'un pays admet sur son territoire, leur nombre et leur provenance définissent inévitablement l'avenir de ce pays. Tout pays qui se considère comme souverain a le droit et le devoir de définir son avenir. Tout au long de l'histoire, les nations souveraines ont interdit les migrations incontrôlées et n'ontroyaient que rarement le droit de citoyenneté aux étrangers, lesquels devaient en outre satisfaire à des critères exigeants. L'expérience de l'Occident au cours des dernières décennies confirme cette sagesse immuable. Dans tous les pays du monde, les migrations de masse ont pesé sur les ressources nationales, augmenté la violence et d'autres formes de criminalité, affaibli la cohésion sociale, faussé les marchés du travail et compromis la sécurité nationale. L'ère des migrations de masse doit cesser. La sécurité des frontières est l'élément premier de la sécurité nationale. Nous devons protéger notre pays des invasions, non seulement de l'immigration incontrôlée, mais aussi des menaces transfrontalières telles que le terrorisme, la drogue, l'espionnage et la traite des êtres humains. Une frontière contrôlée par la volonté du peuple américain et gérée par son gouvernement est fondamentale pour la survie des États-Unis en tant que république souveraine.

Protection des droits et libertés fondamentaux : L'objectif du gouvernement américain est de garantir les droits naturels conférés par Dieu aux citoyens américains. À cette fin, les ministères et les agences du gouvernement des États-Unis se sont vu confier des pouvoirs redoutables. Ces pouvoirs ne doivent jamais être utilisés de manière abusive, que ce soit sous couvert de « déradicalisation », de « protection de notre démocratie » ou tout autre prétexte. Lorsque ces pouvoirs sont

utilisés abusivement, les auteurs de ces abus doivent être tenus pour responsables. En particulier, les droits à la liberté d'expression, à la liberté de religion et de conscience, ainsi que le droit de choisir et de diriger notre gouvernement commun sont des droits fondamentaux qui ne doivent jamais être enfreints. En ce qui concerne les pays qui partagent, ou disent partager ces principes, les États-Unis plaideront vigoureusement pour qu'ils soient respectés dans leur lettre et leur esprit. Nous nous opposerons aux restrictions antidémocratiques imposées par les élites à l'encontre des libertés fondamentales en Europe, dans la sphère anglophone et dans le reste du monde démocratique, en particulier parmi nos alliés.

Partage et transfert des charges : L'époque où les États-Unis, comme Atlas, portaient sur leurs épaules l'ensemble de l'ordre mondial est révolue. Nous comptons parmi nos nombreux alliés et partenaires des dizaines de nations riches et industrialisées qui doivent assumer la responsabilité première de leurs régions et contribuer bien davantage à notre défense collective. Le président Trump a établi une nouvelle norme mondiale avec l'engagement de La Haye, qui impose aux pays de l'OTAN de consacrer 5 % de leur PIB à la défense et que nos alliés de l'OTAN ont approuvé et doivent maintenant respecter. Poursuivant l'approche du président Trump consistant à demander aux alliés d'assumer la responsabilité première de leurs régions, les États-Unis organiseront un réseau de partage des charges, notre gouvernement jouant le rôle d'organisateur et de soutien. Cette approche garantit que les charges sont partagées et que tous ces efforts bénéficient d'une légitimité plus large. Le modèle sera celui de partenariats ciblés utilisant des outils économiques pour harmoniser les incitations, partager les charges avec des alliés partageant les mêmes idées et insister sur les réformes qui ancrent la stabilité à long terme. Cette clarté stratégique permettra aux États-Unis de lutter efficacement contre les influences hostiles et subversives tout en évitant la dispersion et le flou qui ont compromis les efforts passés. Les États-Unis se tiendront prêts à aider – éventuellement par le biais d'un traitement plus favorable en matière commerciale, de partage de technologies et d'achats dans le domaine de la défense – les pays qui acceptent volontairement d'assumer davantage de responsabilités en matière de sécurité dans leur région et d'aligner leurs contrôles à l'exportation sur les nôtres.

Le réalignement par la paix : La recherche d'accords de paix sur instruction du président, même dans des régions et des pays périphériques par rapport à nos intérêts fondamentaux immédiats, est un moyen efficace d'accroître la stabilité, de renforcer l'influence mondiale de l'Amérique, de réaligner les pays et les régions sur nos intérêts et d'ouvrir de nouveaux marchés.

(A suivre)

MAURITANIE

Accord de performance pour la centrale de 34 MW de Nouadhibou

En attendant d'exploiter davantage le potentiel renouvelable dont dispose la région pour améliorer l'accès à l'électricité, les autorités mauritaniennes poursuivent le renforcement des capacités thermiques existantes afin d'assurer la continuité du service dans une zone stratégique.

La compagnie nationale d'électricité de la Mauritanie, la SOMELEC, a signé un accord de performance garantie de 3 ans avec Wärtsilä, entreprise finlandaise spécialisée dans les technologies énergétiques, pour la centrale électrique de 34 MW de Nouadhibou, selon une annonce faite vendredi 27 novembre.

Le contrat élargit la portée de l'accord précédent entre les deux partenaires, qui portait uniquement sur une assistance technique, pour inclure désormais la garantie de performance de l'actif. L'opération a été enregistrée par Wärtsilä au troisième trimestre 2025.

La centrale de Nouadhibou est équipée de deux moteurs Wärtsilä 32 et de deux moteurs Wärtsilä 46. Elle assure une part essentielle de l'approvisionnement en électricité de la capitale économique et contribue à la stabilité du réseau national. Dans le cadre du nouvel accord, Wärtsilä fournira un appui opérationnel avec trois conseillers techniques et un magasinier sur site, ainsi qu'un suivi à distance depuis son Expertise Centre. L'entreprise réalisera aussi la maintenance non planifiée, les révisions majeures toutes les 12 000 heures, et l'approvisionnement en pièces de rechange pour les moteurs, auxiliaires et composants de sécurité.

« Garantir un approvisionnement électrique fiable est essentiel pour la croissance de la Mauritanie. En élargissant notre partenariat avec Wärtsilä dans notre centrale électrique de Nouadhibou, nous renforçons la stabilité du réseau national et assurons à la fois l'excellence opérationnelle à long terme et les performances futures de la centrale », explique Khroumbali Lehibib, directeur général de la SOMELEC.

Le taux d'accès à l'électricité en Mauritanie s'établit à environ 55 %, un peu au-dessus de la moyenne en Afrique subsaharienne. Toutefois, Nouadhibou comme Nouakchott, les deux principales villes du pays, font face à des coupures récurrentes qui affectent les ménages et les activités économiques. Les autorités ont annoncé plusieurs mesures destinées à renforcer la continuité du service électrique et à améliorer la performance des infrastructures existantes. La signature de cet accord s'inscrit dans ce contexte immédiat, avec un objectif de sécurisation et d'optimisation de la production en place.

ÉGYPTE

Le Caire reçoit 3,5 milliards \$ dans le cadre d'un vaste projet soutenu par le Qatar

Cet accord s'inscrit dans un rapprochement économique plus large entre l'Égypte et le Qatar, après plusieurs années de relations plus distantes. Pour Doha, il s'agit de renforcer sa présence économique dans un pays clé du monde arabe ; pour Le Caire, de sécuriser des financements indispensables à court et moyen terme.

L'Égypte a reçu une première tranche de 3,5 milliards de dollars dans le cadre d'un accord de développement immobilier et touristique soutenu par le Qatar, destiné à transformer une partie de la côte méditerranéenne du pays. L'annonce a été faite mardi 30 décembre par le gouvernement égyptien, qui y voit un signal fort de confiance des investisseurs du Golfe.

Le paiement représente une injection directe de capitaux étrangers, qui sera utilisée pour financer l'achat du foncier et appuyer les efforts de développement national, a précisé le gouvernement égyptien dans un communiqué. Ce financement fait partie d'un accord signé en novembre

entre les autorités égyptiennes et la société immobilière Qatari Diar, branche du fonds souverain qatari, pour développer un mégaprojet sur la côte nord-ouest, dans les zones de Semla et Alam Al-Roum, près de Matrouh.

Ce projet prévoit la transformation d'un étroit front de mer jusqu'ici non aménagé en une destination haut de gamme mêlant résidences, hôtels, marinas et infrastructures touristiques, avec des zones de loisirs et services associés. Selon les termes de l'accord, l'Égypte devrait également recevoir des unités résidentielles d'une valeur de 1,8 milliard de dollars et percevoir 15 % des bénéfices nets du projet, une fois les coûts d'investissement récupérés.

L'investissement total pour ce projet est estimé à plus de 29,7 milliards de dollars. Pour Le Caire, cette injection de devises intervient dans un contexte économique tendu, marqué par une forte pression sur les finances publiques, une dette extérieure élevée et un besoin accru de capitaux étrangers. Le gouvernement multiplie depuis plusieurs mois les accords avec des partenaires du Golfe pour soutenir la croissance, stabiliser la monnaie et relancer l'investissement.

Au-delà de l'aspect financier, les autorités égyptiennes présentent ce projet comme un levier de développement touristique et de création d'emplois, notamment dans des régions côtières encore peu exploitées.

TUNISIE

Vigilance renforcée face aux risques financiers

Le Conseil du Marché Financier tunisien vient d'adopter une nouvelle stratégie pour 2026 qui marque un durcissement significatif de son dispositif de surveillance. Cette évolution vise à transformer en profondeur les pratiques de contrôle du secteur financier national, en privilégiant une approche plus rigoureuse fondée sur l'évaluation des risques réels plutôt que sur le simple respect formel des règles.

Un changement de paradigme dans la surveillance

L'institution de régulation abandonne progressivement l'approche traditionnelle basée sur la conformité formelle pour adopter un modèle centré sur les risques et la bonne gouvernance. Cette transformation s'inscrit dans le cadre d'une stratégie ambitieuse de lutte

contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes.

La nouvelle orientation s'aligne sur les recommandations du Groupe d'action financière, organisme international de référence en matière de réglementation financière. Le CMF entend notamment intensifier son attention sur l'application effective des sanctions financières ciblées. Les dispositifs de filtrage des intervenants du marché seront désormais vérifiés avec une attention accrue, notamment leur capacité à détecter les personnes et entités figurant sur les listes nationales et internationales. Les mesures de gel devront être appliquées immédiatement, sans qu'aucune notification préalable ne soit nécessaire, ce qui représente un changement majeur dans les procédures habituelles.

Des outils pour une efficacité renforcée

La stratégie 2026 prévoit un suivi rigoureux de la mise en œuvre des plans d'action élaborés suite aux contrôles effectués. Les structures de conformité et de contrôle interne verront leur rôle considérablement renforcé au sein des établissements financiers. Le CMF compte également multiplier les actions de sensibilisation et diffuser régulièrement des alertes concernant les risques émergents, permettant ainsi aux acteurs du marché d'anticiper les menaces potentielles.

L'institution encourage vivement le recours aux solutions numériques modernes pour améliorer la connaissance client et la surveillance des opérations. Des programmes de formation spécialisés seront déployés tant pour les ca-

dres du CMF que pour l'ensemble des intervenants du marché. L'élaboration de guides sectoriels permettra d'harmoniser la compréhension et l'application des exigences réglementaires, favorisant ainsi l'émergence d'une culture de conformité durable.

Une collaboration renforcée avec les partenaires

Le CMF souhaite améliorer substantiellement la qualité du reporting et de l'analyse des opérations suspectes. L'objectif est d'accroître la précision et l'efficacité des déclarations transmises à la Commission Tunisienne des Analyses Financières.

Le respect des délais légaux devient une priorité absolue, et les entités assujetties seront encouragées à renforcer leur contribution aux déclarations.

IRAK

Performances très volatiles

Structurellement dépendante des activités pétrolières, l'économie irakienne enregistre des récession en 2024 (-0,2%) et croissance quasi nulle en 2023 (0,9%) faisant suite à une croissance de 7,7% en 2022. Le FMI anticipe une croissance de 0,5% en 2025 et une croissance annuelle moyenne autour de +3,9% d'ici à 2030.

Ces variations importantes de l'activité résultent des évolutions de la production et des cours du baril de pétrole. La trajectoire d'endettement public, qui représente aujourd'hui 46,5% du PIB, apparaît insoutenable à moyen terme.

Selon le FMI, la dette publique pourrait s'élever à 69,8% du PIB en 2030 en l'absence de réformes structurelles ambitieuses. La politique budgétaire est aujourd'hui expansionniste, avec des dépenses de fonctionnement portées par la

hausse de lamasse salariale publique. Point positif, l'inflation est globalement maîtrisée et le dinar irakien s'est stabilisé sur le marché des changes.

1. Forte volatilité de l'activité mais perspective de croissance en 2025

Structurellement dépendante des activités pétrolières et caractérisée par un secteur privé peu développé, l'économie irakienne enregistre des performances très volatiles : croissance faible en 2023 (0,9%) faisant suite à une croissance de 7,7% en 2022. Cette exposition rend les performances économiques très vulnérables aux fluctuations des cours du baril et au niveau de la production de pétrole. L'exploitation pétrolière a représenté en 2024 39% du PIB, 92% des recettes publiques et 99% des recettes d'exportation.

En 2023, la faible croissance économique avait résulté directement de la baisse du prix moyen du baril exporté par l'Irak (79\$ en 2023 contre 95\$ en 2022) conjuguée à la baisse de -4% de la production de pétrole. Par ailleurs, la réévaluation de 10,3% du dinar irakien par rapport au dollar en février 2023 a diminué la contrepartie en monnaie locale des exportations de pétrole en dollars.

En 2024, l'Irak a enregistré une baisse de son activité économique avec une récession de l'ordre de -0,2%. La production de pétrole a poursuivi sa baisse, estimée à -3% dans le cadre des engagements de l'Irak au sein de l'OPEP+, compensée par un prix d'exportation du baril en légère hausse à 80,4\$. Après une forte reprise en 2023 (+13,8%), la croissance du PIB non-pétrolier a fortement ralenti à +2,5% en 2024 du fait d'un recul de l'activité dans le

secteur des services partiellement compensé par le dynamisme de la production agricole et du secteur de la construction. À plus long terme, la croissance de l'Irak devrait demeurer volatile et peu inclusive, compte tenu de la faible diversification économique.

Le FMI anticipe une reprise de la croissance en 2025 à +0,5% portée par un rebond de la production pétrolière dans le sillage de la levée progressive des réductions décidées par l'OPEP+ en 2023 et de la reprise des exportations depuis la Région autonome du Kurdistan. La croissance annuelle moyenne devrait s'établir +3,9% d'ici à 2030 – une performance modeste compte tenu de la croissance démographique soutenue, de l'ordre de 2,4% par an d'ici 2030. La population devrait ainsi passer de 46,1 M en 2024 à 51,2 M en 2030.

APRÈS LE ROUBLE EN 2025

Le cedi ghanéen, meilleure devise mondiale

En 2025, le cedi ghanéen a enregistré une performance historique, avec une appréciation de 41 % face au dollar. Portée par l’envolée de l’or et le recul de l’inflation, la monnaie est devenue l’une des plus performantes au monde.

La monnaie ghanéenne a signé en 2025 une performance historique. Le cedi s’est apprécié de 41 % face au dollar, enregistrant sa première hausse annuelle depuis au moins 1994, selon des données compilées par Bloomberg. Cette progression en fait la deuxième devise la plus performante au monde, derrière le rouble russe, parmi les 144 monnaies suivies par l’agence financière. Un retournement spectaculaire pour un pays longtemps confronté à une forte instabilité de sa monnaie, à une inflation élevée et à des déséquilibres chroniques de ses comptes extérieurs. En 2025, le contexte a changé, porté notamment par la flambée historique des prix de l’or, valeur refuge privilégiée par les investisseurs dans un environnement marqué par les tensions géopolitiques et économiques mondiales.

Premier producteur d’or d’Afrique, le Ghana a profité pleinement de cette dynamique. La Bank of Ghana a renforcé ses achats de lingots, ce qui a contribué à une hausse significative des réserves de change. Celles-ci ont progressé de 24 % depuis le début de l’année, pour se situer autour de 11,4 milliards de dollars fin octobre, selon les chiffres officiels. Parallèlement, les autorités ont lancé en mai 2025 GoldBod, un organisme public chargé d’acheter l’or issu de l’exploitation artisanale. L’objectif est de mieux canaliser la production informelle vers le circuit officiel et de réduire la contrebande, qui privait jusque-là l’État de recettes en devises. Au troisième trimestre, GoldBod a exporté plus de 25 tonnes d’or, un volume légèrement supérieur à celui des grandes mines industrielles sur la même période.

Pour les analystes, la performance du cedi repose sur une combinaison de facteurs favorables : hausse des recettes d’exportation, renforcement des réserves, meilleure gestion du marché des changes. Elle n’efface toutefois pas les fragilités structurelles de l’économie ghanéenne. La stabilité de la monnaie dépendra, préviennent-ils, de la capacité des autorités à contenir l’inflation, maintenir la discipline budgétaire et poursuivre les réformes économiques. En novembre, l’inflation annuelle est retombée à 6,3 %, contre 8 % un mois plus tôt selon le Ghana Statistical Service — l’inflation avait dépassé 50 % en 2022 —, un recul qui renforce la crédibilité de la trajectoire actuelle, sans toutefois dissiper les risques liés à un éventuel relâchement des politiques macroéconomiques.

RÉFORMES PÉTROLIÈRES AU NIGERIA

Une partie des dettes de la NNPC annulée

Confronté à de fortes contraintes budgétaires, le Nigeria a engagé ces derniers mois plusieurs réformes visant à renforcer la gouvernance de la NNPC Ltd, l’entreprise publique du pétrole. Au Nigeria, le président Bola Tinubu a approuvé l’annulation d’une partie des dettes de la Nigerian National Petroleum Company (NNPC Ltd). La décision a été rendue publique, lundi 29 décembre, par la présidence nigériane. Selon cette dernière, la mesure concerne précisément 1,42 milliard de dollars liés à des engagements financiers hérités des exercices précédents. Sont également concernés 5 570 milliards de nairas

(3,85 milliards \$) de créances dues par la NNPC Ltd à l’État nigérian, selon les données communiquées par la présidence et reprises par Reuters. La présidence nigériane précise que ces montants correspondent à des obligations financières accumulées jusqu’à fin 2024, incluant notamment des ajustements liés aux contrats de partage de production (PSC), aux redevances pétrolières et à divers mécanismes de compensation interne.

Une mesure face aux déséquilibres du secteur

L’annulation ne concerne pas les obligations postérieures à 2024,

qui restent dues, selon la même source. Cette décision intervient dans un contexte où le Nigeria fait face à plusieurs fragilités structurelles dans le secteur pétrolier qui représentait environ 3,8 % du PIB au troisième trimestre 2025, selon les données du National Bureau of Statistics (NBS). Malgré son statut de premier producteur africain de brut, avec une production estimée à 1,64 million de barils par jour au troisième trimestre 2025, contre 1,47 million un an plus tôt, le pays reste confronté à des contraintes, notamment en matière d’investissements et de financement du secteur énergétique.

Acteur central de ce secteur, la NNPC joue un rôle majeur dans la collecte des revenus pétroliers de l’État. Ses relations financières avec le Trésor nigérian ont cependant été longtemps marquées par des mécanismes complexes de compensation et une transparence comptable limitée, des difficultés régulièrement soulignées par les institutions de contrôle et certains partenaires internationaux. Si la présidence n’a pas précisé les objectifs poursuivis par cette annulation, plusieurs médias locaux soulignent qu’elle pourrait contribuer à une meilleure lisibilité des comptes de la compagnie nationale qui cherche à céder une partie de ces actifs pétroliers.

NIGERIA

NIRSAL annonce avoir garanti plus de 100 milliards ₦ de crédits agricoles en 2025

L’institution publique nigériane NIRSAL a garanti en 2025 plus de 100 milliards de nairas de prêts agricoles, un niveau record. Est-ce le signe d’un regain de confiance des banques envers le secteur agricole du pays ?

L’agence publique nigériane NIRSAL (Nigeria Incentive-Based Risk Sharing System for Agricultural Lending) a annoncé avoir garanti en 2025 plus de 100 milliards de nairas (environ 69 millions de dollars) de prêts et d’investissements en faveur de l’agriculture et de l’agrobusiness au Nigeria, un niveau annuel record pour cette institution spécialisée dans la réduction des risques du secteur.

Selon NIRSAL, ces garanties ont permis à des banques et institutions financières partenaires d’accorder des financements à des segments de la chaîne de valeur agricole jusque-là considérés comme trop risqués. Cette performance a été saluée lors de la 2e édition des MSME Finance & CEO Awards organisés à Lagos, où l’institution a reçu le "Prix du Facilitateur de l’Année pour le Financement des TPE/PME Agricoles". Son directeur général, Sa’ad Hamidu, a souligné « l’efficacité des modèles structurés de partage des risques » et l’importance des partenariats avec les établissements financiers.

Les garanties accordées ont soutenu des activités allant de la production agricole à l’agro-transformation, en passant par le stockage, la logistique et l’exportation. NIRSAL rappelle qu’elle n’est pas un prêteur direct, mais un facilitateur, dans un contexte où l’accès au crédit reste limité. En septembre 2025, l’agriculture ne représentait qu’environ 3,95 % des crédits bancaires accordés au secteur privé. Selon le National Bureau of Statistics, seules 7 % des communautés agricoles déclarent avoir bénéficié de prêts bancaires. NIRSAL indique avoir signé 41 accords-cadres avec des institutions financières partenaires et prévoit de renforcer son action en 2026, notamment via les financements climatiques.

BASEL AML INDEX

Les pays africains les plus et les moins exposés au risque de blanchiment d’argent en 2025

Le classement révèle que 70 % des pays d’Afrique subsaharienne étudiés ont amélioré leurs scores cette année. Mieux, sept des dix pays ayant le plus progressé au niveau mondial sont situés dans cette région. La République démocratique du Congo, le Tchad et la Guinée équatoriale sont les pays africains les plus exposés au risque de blanchiment d’argent en 2025, selon un classement publié le lundi 8 décembre par The Basel Institute on Governance, un institut rattaché à l’Université de Bâle (Suisse) et spécialisé dans la lutte contre la corruption et la criminalité financière. « The Basel anti-money-laundering Index 2025 » mesure la vulnérabilité de 177 pays et territoires au blanchiment d’argent et aux crimes financiers connexes, ainsi que leurs capacités à lutter contre ces menaces. Il s’appuie sur 17 indicateurs issus notamment des rapports d’évaluation du Groupe d’action fi-

nancière (GAFI), de Transparency International et de la Banque mondiale. Ces indicateurs sont répartis sur cinq grandes catégories : la qualité du cadre réglementaire portant sur la lutte contre le blanchiment d’argent ; les risques de corruption et de fraudes ; la transparence financière ; la transparence de l’action publique et la responsabilité ; les risques juridiques et politiques. Les scores des divers indicateurs sont normalisés sur une échelle allant de 0 à 10 points. Comme pour tout indice composite, chaque catégorie d’indicateurs reçoit ensuite une pondération afin d’agrèger tous les scores en un seul score global sur une échelle allant également de 0 à 10 points. Plus le score global d’un pays est proche de 10, plus le risque de blanchiment d’argent est élevé, et vice versa. Les pondérations retenues sont les suivantes : qualité du cadre réglementaire portant sur la lutte contre le blanchiment d’argent (50%), risques de cor-

ruption et de fraudes (17,5%), transparence financière (17,5%), transparence de l’action publique et responsabilité (5%), et risques juridiques et politiques (10%). Les pays étudiés sont classés selon trois niveaux de risque d’exposition au blanchiment d’argent : risque faible (moins de 4,70 points), risque moyen (entre 4,70 et 6,08 points) et risque élevé (plus de 6,08 points). A l’échelle africaine, la République démocratique du Congo (3e rang mondial) occupe la première position dans le classement des pays les plus exposés au risque de blanchiment d’argent avec un score de 7,63 points, devant, le Tchad (4e rang mondial), la Guinée équatoriale (5e), le Gabon (8e), la Centrafrique (9e), la Guinée-Bissau (10e), la République du Congo (11e), Djibouti (13e) et le Niger (14e). Les dix pays africains les moins exposés au risque de blanchiment d’argent sont,

dans l’ordre, le Botswana (4,12 points), les Seychelles, Maurice, la Tunisie, la Namibie, le Maroc, le Ghana, l’Egypte, la Zambie et le Sénégal. Plus généralement, l’Afrique subsaharienne a enregistré une amélioration sensible cette année, grâce notamment au retrait de 6 pays de la liste grise du Groupe d’action financière (GAFI), le principal organisme mondial de lutte contre le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme. Malgré un score moyen régional encore élevé (6,14 points), 70 % des pays de cette région ont vu leurs scores enregistrer une amélioration significative en 2025. De plus, sept des dix pays ayant le plus progressé au niveau mondial sont situés en Afrique subsaharienne (Liberia, Mozambique, Burkina Faso, Nigeria, Mali, Tanzanie et Côte d’Ivoire) et deux d’entre eux, le Burkina Faso et la Côte d’Ivoire, sont passés de la catégorie à risque élevé à celle à risque moyen.

LE POINT HEBDO DE L'INVESTISSEUR

2025, l'année où tout a payé

Métaux, actions, taux... toutes ces classes d'actifs ont payé en 2025. Dans un environnement géopolitique instable, les métaux précieux ont affiché les meilleures performances. La palme revient à l'argent et ses 148% de progression. Les actions mondiales ont de leur côté affiché une troisième année de hausse consécutive, mais cette fois avec une sous-performance des Etats-Unis. Enfin, les obligations affichent leur meilleure année depuis 2020, dans un contexte de baisse des taux des banques centrales.

TOPS / FLOPS DE LA SEMAINE

Les stars de l'année 2025

Abivax (1 681%) : la biotech a vu son titre exploser après des avancées cliniques majeures sur son candidat obefazimod et un intérêt accru des investisseurs, incluant des discussions autour d'un potentiel rachat de la part du géant américain Eli Lilly. Après des années de disette, la biotechnologie française retrouve des couleurs grâce à Abivax, dont la valorisation talonne désormais celle d'Ipsen.

Fresnillo (436%) : le groupe minier est l'une des stars de l'année, à cause de son exposition à l'or et à l'argent, deux des actifs les plus prolifiques de 2025. L'once d'argent, en particulier, a flambé de 148% l'année dernière. Le métal précieux est aussi un métal industriel indispensable pour les puces de haute performance.

EchoStar (+374%) : l'entreprise de télécommunications par satellite a bondi après avoir frôlé la faillite, grâce à des ventes de licences massives à AT&T et SpaceX qui ont restauré la confiance des investisseurs et assaini sa situation financière. Le titre a aussi bénéficié de l'exposition indirecte à SpaceX et des perspectives liées à une éventuelle introduction en Bourse de cette dernière.

Micron (+239%) : le fabricant de puces mémoire et de solutions de stockage profite d'un cycle exceptionnel porté par le boom des data centers et de l'IA agentique, qui dope la demande en mémoire et fait exploser ses marges. Cette dynamique pourrait permettre au groupe de rompre durablement avec la cyclicité historique du secteur.

Renk (+192%) : nous avons choisi l'industriel allemand, mais toutes les entreprises exposées de près ou de loin à l'armement ont profité des engagements gouvernementaux européens à accroître leurs dépenses de défense. Le désengagement américain et la guerre en Ukraine ont renforcé les besoins.

Rheinmetall, Saab, Rolls-Royce, Thales, Exosens ou Exail ont aussi largement profité du mouvement en 2025.

Hochtief (+160%) : le groupe de BTP allemand profite du changement de paradigme budgétaire à Berlin avec plus de dépenses dans les infrastructures, en marge des dépenses militaires. Hochtief boucle ainsi un troisième millésime en vive hausse, après avoir enchaîné 5 années baissières consécutives de 2018 à 2022.

Société Générale (+153%) : le titre se reprend nettement après des années de sous-performance, dans un contexte où l'ensemble du secteur bancaire européen a brillé. L'indice Stoxx Europe 600 des services financiers est tout simplement le plus prolifique de 2025, avec un gain de 53,2% hors dividendes. La Société Générale a démultiplié la hausse grâce à un plan de transformation jugé convaincant par le marché.

Les déceptions de l'année

Orsted (-62%) : annus horribilis pour le champion danois de l'éolien, confronté à l'hostilité de l'administration Trump vis-à-vis des énergies renouvelables. Washington a remis en cause des projets d'éolien offshore déjà bien avancés, forçant Orsted à aller en justice pour tenter d'inverser les décisions. Le groupe a en outre dû procéder à une augmentation de capital massive pour épouser ses pertes et compenser la hausse des coûts de financement.

WPP (-59%) : le groupe publicitaire subit des performances opérationnelles décevantes, une pression persistante sur les budgets marketing et la crainte que l'IA ne fra-

gilise durablement son modèle économique. Contrairement à Publicis, WPP passe pour être en retard sur sa transformation numérique, ce qui a conduit à une forte sousperformance de l'action.

Puma (-49%) : la marque sportive enchaîne les avertissements sur résultats et souffre d'un manque de traction commerciale face à ses rivaux plus imposants, Nike et Adidas, lesquels souffrent d'ailleurs également. Même la rumeur récurrente d'un rachat par le chinois Anta Sports n'a pas suffi à redorer le blason boursier du groupe allemand.

Novo Nordisk (-48%) : alors que tout le monde voyait le laboratoire danois sur une rampe de lancement grâce à son duopole avec Eli Lilly dans les médicaments anti-obésité, la mécanique s'est grippée. Les résultats sont moins époustouflants que prévu et le groupe se fait mettre des bâtons dans les roues par l'administration américaine, qui cherche à tirer les prix vers le bas et qui veut privilégier ses champions nationaux.

Strategy (-47%) : la société technologique fortement exposée au Bitcoin a continué de chuter en 2025, pénalisée par la baisse des cryptos, une forte pression vendeuse et un titre durablement sous ses principales moyennes mobiles, signalant une tendance baissière persistante. Malgré des acquisitions massives de bitcoins, un renforcement de sa trésorerie et des initiatives dans l'IA, le marché reste focalisé sur le risque crypto et la volatilité élevée du modèle.

Lululemon (-45%) : la marque de vêtements de sport premium a connu une année 2025 difficile, marquée par une série de warnings sur la croissance des ventes et les marges, dans un contexte de changement du comportement des consommateurs, plus sensibles aux prix malgré une fréquentation en hausse. Le marché a sanctionné la perte de momentum d'une ancienne valeur de croissance, une concurrence accrue et des incertitudes liées à la stratégie et au leadership.

Matières premières

Energie : le pétrole a lourdement chuté en 2025, lesté par un excès d'offre. Malgré de nombreuses tensions géopolitiques, les inquiétudes concernant un surplus d'offres ont dicté la tendance. Les deux principales références mondiales, le Brent et le WTI, ont cédé 18,60% et 20% en 2025. La dynamique de l'offre explique cette chute des prix. L'OPEP et ses alliés (OPEP+) ont augmenté leur production de 2,9 millions de barils par jour depuis avril 2025 alors qu'en parallèle, la production américaine se maintient à des niveaux élevés. L'année 2025 a pourtant connu de fortes perturbations géopolitiques. Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient ont menacé les chaînes d'approvisionnement. En juin, les tensions entre l'Iran et Israël ont perturbé le détroit d'Ormuz. Plus récemment, le président Donald Trump a ordonné un blocus des exportations vénézuéliennes. Toutefois, ces événements n'ont provoqué que des sursauts temporaires. Le marché considère que l'offre mondiale suffit à compenser ces risques, d'autant plus que le marché n'a jusqu'à présent jamais été confronté à une réelle perturbation des approvisionnements.

Métaux précieux : contrairement au pétrole, les métaux précieux ont enregistré des performances historiques en 2025. La médaille d'or revient à l'argent, dont le cours a bondi de 147%. Cette envolée s'explique par la double nature du métal : valeur refuge et matière première industrielle. La demande reste importante sous l'effet des besoins accrus pour les panneaux solaires et l'électro-

nique. Le classement de l'argent comme minéral critique aux États-Unis a également renforcé l'intérêt des investisseurs. Parallèlement, le marché fait face à des stocks faibles et à une offre insuffisante, créant une tension sur les prix. Le millésime 2025 est également exceptionnel pour l'or, qui a progressé de 64,60% en 2025. Il s'agit de la plus forte progression annuelle du métal jaune depuis plus de 40 ans. Plusieurs facteurs ont alimenté cette hausse. Premièrement, la chute du dollar américain, rendant l'or plus attractif pour les détenteurs d'autres devises. Deuxièmement, les achats des banques centrales, qui ont massivement acheté de l'or pour diversifier leurs réserves et réduire leur dépendance au dollar américain. Par ailleurs, les tensions internationales persistantes ont renforcé le statut de valeur refuge du métal. Enfin, les baisses de taux d'intérêt, actées et anticipées, continuent de soutenir les cours, car l'or ne verse pas de rendement et profite donc d'un environnement de taux bas.

Métaux industriels : le cuivre confirme son rôle central dans nos sociétés modernes. Le "baromètre" de l'économie mondiale a vu son prix progresser de 43% pour atteindre 12 510 USD la tonne métrique à Londres (prix cash). La demande est tirée par deux moteurs structurels : le développement des centres de données pour l'intelligence artificielle (IA) et l'expansion des énergies renouvelables. Du côté de l'offre, des accidents majeurs dans des mines en Indonésie, en République démocratique du Congo et au Chili ont perturbé la production. Dans ce cadre, l'offre mondiale peine à suivre la demande. Le contexte politique américain a également joué un rôle clé. La menace de Donald Trump d'imposer des droits de

douane de 50% sur les importations de cuivre a provoqué une ruée des importateurs américains pour sécuriser leurs stocks, accentuant la hausse des prix.

Produits agricoles : le secteur agricole a connu une année 2025 difficile. La majorité des produits terminent l'année en baisse. L'augmentation de l'offre mondiale et une demande souvent atone expliquent cette tendance générale. Les cours du blé (-8% en 2025) et du maïs (-4%) ont perdu du terrain à Chicago, lestés par une production et des stocks mondiaux qui restent élevés. Le soja (+3,60%) s'en sort mieux grâce à un réchauffement des relations diplomatiques entre Pékin et Washington, qui a permis une reprise des importations chinoises de soja américain.

Macroéconomie

Macro : si les droits de douane de Donald Trump ont fait craindre le pire pour la croissance mondiale au printemps, l'année 2025 se termine bien. Les Etats-Unis continuent à afficher une croissance solide, avec l'IA comme principal moteur. L'Europe résiste plutôt bien, tandis que la Chine devrait atteindre son objectif de croissance de 5%. Alors que le commerce avec les Etats-Unis a nettement diminué, les exportations vers le reste du monde ont soutenu l'activité. L'environnement macro reste soutenu par des banques centrales accommodantes. Bank of America a recensé 157 baisses de taux en 2025.

Ce dernier point hebdo de l'investisseur de 2025, ou ce premier de 2026 si vous préférez, est l'occasion pour toute l'équipe de Zonébourse de vous souhaiter une très belle année. Qu'elle soit pleine de succès personnels et d'investissements fructueux.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 31 Décembre 2025 Valeur : 06 Janvier 2026					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		129.5604	129.5754
1	EUR	EURO		152.0391	152.0956
1	GBP	POUND STERLING		174.0935	174.2073
100	JPY	JAPANESE YEN		82.7175	82.7323
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5335	18.5373
1	CHF	SWISS FRANC		163.2771	163.3166
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.5351	94.5806
1	DKK	DANISH KRONE		20.3586	20.3620
1	SEK	SWEDISH KRONA		14.0574	14.0624
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8679	12.8719
1	AED	UAE DIRHAM		35.2728	35.2865
1	SAR	SAUDI RIYAL		34.5458	34.5516
1	KWD	KUWAITI DINAR		420.5141	420.9727
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.2348	44.6794
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.2357	14.2373
1	LYD	LIBYAN DINAR		23.8641	23.9866
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.2562	3.2663
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.5953	177.5953

EXPLOITATION DU PÉTROLE

Trump assure que les entreprises américaines vont s’implanter au Venezuela

Après l'attaque des États-Unis à Caracas, le locataire de la Maison Blanche a affirmé que les compagnies pétrolières américaines se rendront au Venezuela pour exploiter les colossales réserves de pétrole du pays et indiqué que l'embargo actuel restait en vigueur.

Donald Trump a déclaré samedi 3 janvier qu'il autoriserait les compagnies pétrolières américaines à se rendre au Venezuela pour exploiter ses réserves de brut, ajoutant que l'embargo américain sur le pétrole vénézuélien restait en vigueur après l'opération militaire contre le président Nicolas Maduro. "Nos très grandes compagnies pétrolières américaines, les plus importantes au monde, vont se rendre sur place, dépenser des milliards de dollars, réparer les infrastructures gravement endommagées (...) et commencer à générer des revenus pour le pays", a dit le président américain lors d'une conférence de presse en Floride. "L'embargo sur tout le pétrole vénézuélien reste pleinement en vigueur", a-t-il aussi souligné.

17% des réserves mondiales

Les États-Unis ont mené dans la nuit de vendredi à samedi une série d'attaques aériennes

sur le Venezuela, capturé puis emmené en territoire américain le dirigeant Nicolas Maduro. Donald Trump l'accuse d'être à la tête d'un vaste réseau de narcotrafic, ce que l'intéressé dément, reprochant aux États-Unis de vouloir le renverser pour s'emparer du pétrole vénézuélien. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le sol du Venezuela renfermait en 2023 environ 303 milliards de barils, soit environ 17% des réserves mondiales. Washington impose des sanctions économiques au Venezuela depuis 2017 et, en janvier 2019, durant le premier mandat de Donald Trump, a instauré un embargo pétrolier visant à asphyxier économiquement le pays qui dépend de ses exportations d'or noir. Au début de son second mandat en 2025, Donald Trump a mis fin aux licences pétrolières qui permettaient à des multinationales du pétrole et du gaz d'opérer au Venezuela malgré les sanctions. Seul l'américain Chevron a bénéficié d'une exception, mais il n'a plus le droit de verser de l'argent au pouvoir.

En partenariat avec l'entreprise publique PDVSA et ses affiliés, il exploite quatre champs de pétrole dans le pays.

Marché noir

Avec un peu moins d'un million de barils par jour (bj) selon l'Opep, le Venezuela est loin de figurer parmi les principaux producteurs de pétrole. Des années de mauvaise gestion et de corruption ont fait chuter ce chiffre après un pic à plus de trois millions au début des années 2000. À cause de l'embargo américain, Caracas est contraint de commercialiser ce pétrole sur le marché noir avec des fortes remises, en direction principalement de l'Asie. De plus, Washington a imposé un "blocus total" aux "pétroliers sous sanctions" allant et venant du Venezuela. Le pétrole vénézuélien est de qualité moindre et finit transformé en diesel ou en sous-produits comme l'asphalte, et non en essence.

ITALIE

Baisses d’impôts et mise à contribution des banques dans le budget 2026

Le Parlement italien a approuvé un budget 2026 comportant quelques baisses d'impôts pour les classes moyennes et une nette mise à contribution des banques. La loi de finances prévoit notamment une baisse d'impôts d'environ 9 milliards d'euros sur trois ans, fléchée pour les classes moyennes, et une amnistie fiscale pour l'année 2023. Le taux d'imposition passe de 35 à 33% pour les revenus allant jusqu'à 50.000 euros. À l'autre bout du spectre, le forfait fiscal prévu pour attirer les étrangers ainsi que les Italiens qui voudraient rentrer au pays passe de 200.000 à 300.000 euros annuels.

C'est un budget «sérieux et responsable, élaboré dans un contexte complexe, qui concentre les ressources limitées disponibles sur certaines priorités fondamentales : les familles, l'emploi, les entreprises et la santé», s'est félicitée sur X la première ministre italienne Giorgia Meloni, à la tête d'un gouvernement ultra-conservateur. La loi de finances inclut aussi un financement supplémentaire du système de santé publique, en souffrance, à hauteur de 6,6 milliards d'euros en 2026, pour notamment réaligner les salaires du secteur et recruter des médecins et des infirmiers.

Diesel et cigarettes davantage taxés

Pour rester à l'équilibre, le budget prévoit de faire contribuer les banques et assurances à hauteur de 11 milliards d'euros entre 2026 et 2028, avec plusieurs hausses d'impôts. Du côté des consommateurs, le diesel et les cigarettes seront également taxés davantage. Concernant les retraites, le gouvernement a légèrement repoussé l'âge de départ : les Italiens ne pourront prendre leur retraite à taux plein qu'à 67 ans et trois mois à partir de 2028, contre 67 ans auparavant. Les entreprises voient leurs avantages fiscaux prolongés sur leurs investissements dans des

machines, entre autres. Le gouvernement a également prévu un cadeau pour les collèges et lycées privés, avec un nouveau bonus allant jusqu'à 1500 € par an et par enfant pour les familles modestes qui veulent inscrire leur enfant hors des écoles publiques. Ce budget contenu de 22 milliards € prévoit seulement un milliard d'euros de déficit, visant à respecter le plafond européen. Un amendement stipule aussi que les réserves d'or de la Banque d'Italie «appartiennent au peuple italien». Mais après des critiques de la BCE, la loi fait maintenant référence au respect des traités européens en la matière.

IRLANDE

Dublin va investir 3 millions € pour développer le marché français

L'Irlande poursuit sa fulgurante croissance en France, avec une fréquentation touristique française en hausse de 7%. Une tendance très positive qu'elle espère pérenniser grâce à de nombreuses actions de promotion. Depuis désormais quatre ans, la destination pulvérise tous ses records de fréquentation touristique. D'excellentes performances qu'elle doit également au dynamisme de l'Office du tourisme à Paris, très active dans la promotion de la destination. « Tout cela c'est aussi grâce à vous », déclare Monica MacLavery la directrice de l'office du tourisme devant une assemblée de ses partenaires professionnels du tourisme. Elle rappelle l'importance du secteur

dans l'économie irlandaise, avec 220 000 emplois, 4,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit une croissance de 10% par rapport à l'an dernier. Le pays devrait franchir le cap des 10 millions de touristes et les Français sont le 4e marché émetteur. Ils séjournent en moyenne 7,2 jours et sont 36% à revenir dans le pays pour une seconde visite. L'Irlande sera accessible au départ de 25 aéroports en France, avec Aer Lingus, Transavia, Air France, easyJet, ASL Airlines, ainsi que Go Voyages, qui programmera pendant l'été des vols sur Shannon. La France est donc un partenaire clé dans lequel l'office du tourisme va investir près de 3 millions d'euros cette année. Un budget global en augmentation de 10%.

De forts partenariats avec les professionnels du tourisme

L'Irlande ne compte pas ménager ses efforts pour continuer sa fulgurante croissance dans un marché incertain, cette année étant une année électorale souvent compliquée pour le tourisme. Mais les membres de l'Office de tourisme gardent l'espoir avec une croissance générale de 12% l'an passé. La destination, qui a gagné 9% de parts de marché au niveau mondial, est devenue une valeur sûre. Afin de poursuivre sa croissance, l'Irlande va relancer une nouvelle campagne publicitaire ainsi que de nombreuses actions promotionnelles pour susciter l'intérêt.

La Saint-Patrick n'est pas oubliée, avec 25 monuments qui ont été illuminés en vert l'an passé. « Cet événement a lieu le 17 mars, un moment fort pour les réservations », souligne Monica MacLavery. Des produits sur les aurores boréales ont également été lancés. Toutes ces thématiques seront mises en avant auprès des professionnels du tourisme, qui vont être particulièrement choyés l'an prochain, grâce à de nombreux éductours et workshop à Paris comme en province (Nice, Nantes, Lyon, Toulouse). Plusieurs sessions de formations vont être organisées, dont un webinar avec TourMaG.com et un e-learning avec le réseau Selectour Afat.

ALLEMAGNE
L'économie devrait progresser légèrement en 2026 déclare la Bundesbank

Après trois années de stagnation, l'économie allemande ne connaîtra qu'une timide reprise en 2026, avant de s'accélérer grâce à l'augmentation des dépenses publiques, ?a ?déclaré vendredi la Bundesbank dans la mise à jour semestrielle de ses prévisions économiques. La Bundesbank prévoit désormais une croissance de 0,2% du produit intérieur brut (PIB) en 2025, alors qu'elle avait précédemment prévu une stagnation, tandis que la croissance pour l'année prochaine est estimée à 0,6%, contre 0,7% dans ses prévisions de juin. La plus grande économie européenne est en stagnation depuis 2023, son vaste secteur industriel ayant été évincé des principaux ?marchés d'exportation en raison des prix, tandis que les consommateurs nationaux préfèrent épargner et que le gouvernement a réduit les dépenses publiques. Un changement s'est toutefois amorcé en mars dernier, lorsque le chancelier Friedrich Merz a approuvé de nouvelles règles en matière de dépenses, modifiant notamment le frein constitutionnel à l'endettement. Il a également annoncé une augmentation des dépenses dans les domaines de la défense et des infrastructures, ce qui a stimulé la reprise de l'industrie et ?redonné confiance aux consommateurs. "Si les progrès seront modestes au départ, ils s'accéléreront ensuite progressivement", a déclaré Joachim Nagel, président de la banque ?centrale allemande. "À partir du deuxième trimestre 2026, la croissance économique se renforcera nettement, principalement grâce aux dépenses publiques et à la reprise des exportations", a-t-il souligné.

Un paquet npm malveillant fonctionne depuis des mois comme une API WhatsApp légitime

Des chercheurs en sécurité ont découvert l'existence d'un package npm malveillant se faisant passer pour une bibliothèque API WhatsApp Web légitime. Ce dernier est doté de capacités d'interception de messages, de récupération des contacts et d'installation de porte dérobée persistante.



Une poignée de jours après la découverte d'une faille exploitant le code d'appairage de WhatsApp, des chercheurs en sécurité ont découvert une autre vulnérabilité dans la messagerie instantanée de Meta. A savoir un paquet npm (gestionnaire de paquets de l'écosystème Node.js, qui télécharge des bibliothèques depuis un registre) malveillant qui se fait passer pour une bibliothèque API WhatsApp Web légitime tout en volant discrètement des messages, des identifiants et des données de contact dans les environnements de développement. Le paquet, identifié sous le nom de « lotusbail », fonctionne comme un wrapper trojanisé autour d'une bibliothèque client WhatsApp authentique. Celui-ci avait accumulé plus de 50 000 téléchargements au moment où il a été signalé par Koi Security. « Avec plus de 56 000 téléchargements et un code opérationnel qui fonctionne réellement comme annoncé, c'est le genre de dépendance que les développeurs installent sans hésiter », ont déclaré les chercheurs de la société de sécurité dans un billet de blog. « Le paquet est disponible sur npm depuis 6 mois et il était toujours en ligne au moment où nous écrivions ces lignes. » Les données volées étaient cryptées et exfiltrées vers une infrastructure contrôlée par les attaquants, ce qui réduisait le risque de détection par les outils de surveillance du réseau. Plus inquiétant encore pour les entreprises : « lotusbail » abuse du couplage multi-appareils de WhatsApp pour maintenir sa persistance sur les comptes compromis, même après la suppression du paquet.

Une API légitime dans un proxy malveillant

Selon les chercheurs, à l'origine, « lotusbail » ne semblait être rien de plus qu'un fork utile de la bibliothèque légitime « @whiskeysockets/baileys » utilisée pour interagir avec WhatsApp via WebSockets. Les déve-

loppeurs pouvaient l'installer, envoyer des messages, recevoir des messages et ne jamais remarquer quoi que ce soit d'anormal. Une analyse plus approfondie a toutefois révélé un problème. Le paquet enveloppait le client WebSocket WhatsApp légitime dans une couche proxy malveillante qui dupliquait de manière transparente toutes les opérations, y compris celles impliquant des données sensibles. Lors de l'authentification, l'enveloppe capturait les jetons et les clés de session. Chaque message transitant par l'application était intercepté, enregistré et préparé pour être transmis de manière dissimulée à l'infrastructure contrôlée par l'attaquant. De plus, les informations volées étaient protégées pendant leur transfert. Plutôt que d'envoyer les identifiants et les messages en clair, le logiciel malveillant utilise une couche de chiffrement RSA personnalisée et plusieurs stratégies d'obfuscation, ce qui rend la détection par les outils de surveillance du réseau plus difficile et permet l'exfiltration sans être détectée. « L'URL du serveur d'exfiltration est enfouie dans des chaînes de configuration cryptées, cachées à l'intérieur de charges utiles compressées », ont indiqué les chercheurs. « Le logiciel malveillant utilise quatre couches d'obfuscation : la manipulation de variables Unicode, la compression LZString, l'encodage Base-91 et le cryptage AES. L'emplacement du serveur n'est codé en dur nulle part de manière visible. »

La porte dérobée toujours active, même après la suppression du paquet

Selon Koi Security, l'élément le plus significatif de cette attaque était sa persistance. WhatsApp permet aux utilisateurs de connecter plusieurs appareils à un seul compte grâce à un processus d'appairage impliquant un code à 8 caractères. Le package malveillant « lotusbail » a détourné ce mécanisme en intégrant un code d'ap-

pairage codé en dur qui ajoutait efficacement l'appareil de l'attaquant comme point de terminaison de confiance sur le compte WhatsApp de l'utilisateur. Même si les développeurs ou les entreprises désinstallaient le package par la suite, l'appareil lié de l'attaquant restait connecté. L'attaque a pu ainsi persister jusqu'à ce que l'utilisateur WhatsApp délie manuellement tous les appareils à partir du panneau de configuration. Cet accès persistant permet aux attaquants de continuer à lire les messages, à collecter des contacts, à envoyer des messages au nom des victimes et à télécharger des médias longtemps après l'exposition initiale.

Mesures à prendre par les développeurs et les défenseurs

Koi Security a souligné que les actions de protection traditionnelles, basées sur des mesures de réputation, des vérifications de métadonnées ou des analyses statiques, échouent lorsque la logique malveillante imite un comportement légitime. « Le logiciel malveillant parvient à se dissimuler dans l'écart entre 'ce code fonctionne' et 'ce code ne fait que ce qu'il prétend faire' », ont expliqué les chercheurs, ajoutant que ces menaces liées à la chaîne d'approvisionnement nécessitent de surveiller le comportement des paquets lors de leur exécution plutôt que de se fier uniquement à des vérifications statiques. Ils recommandent de rechercher (ou de s'appuyer sur des outils capables de détecter) des signes avant-coureurs, comme des routines de chiffrement RSA personnalisées et des dizaines de mécanismes anti-débogage intégrés dans le code malveillant. Le package reste disponible sur npm, sa dernière mise à jour ayant été publiée il y a une dizaine de jours. GitHub, propriétaire de npm depuis 2020, n'a pas immédiatement répondu à une demande de commentaires.

Nvidia prêt à avaler la start-up AI21 Labs

Le fournisseur de puces américain est en discussion avancée mettre la main sur la start-up israélienne AI21 Labs. Selon les estimations de Calcalist, la transaction pourrait s'élever entre 2 et 3 milliards de dollars. AI21 Labs a notamment conçu Maestro, une technologie servant à améliorer significativement la précision des LLM et lancé un modèle de raisonnement optimisé consommant moins de ressources mémoire. Son chiffre d'affaires serait modeste, autour des 50 M\$ ce qui n'empêche pas d'autres groupes comme Google de s'intéresser aussi à elle. Selon notre confrère, l'intérêt principal de Nvidia pour AI21 Labs semble être son effectif d'environ 200 employés, dont la plupart sont titulaires de diplômes universitaires supérieurs et possèdent une expertise rare dans le domaine du développement de l'intelligence artificielle.

La Chine vise l'autosuffisance en matière de puces

Pékin a mis en place une règle non documentée qui oblige les fabricants de semi-conducteurs à utiliser au moins 50% d'équipements produits localement pour construire ou étendre leurs usines, selon Reuters. Cette mesure, entrée en vigueur cette année, vise à accélérer l'autosuffisance du pays dans un secteur stratégique. Les demandes de construction ou d'extension de fonderies qui ne respectent pas ce seuil sont généralement rejetées par les autorités chinoises, bien qu'une certaine flexibilité soit accordée pour les lignes de production les plus avancées où les équipements domestiques n'existent pas encore. Cette politique s'inscrit dans le cadre de la réponse de Pékin aux restrictions d'exportation américaines sur les puces et équipements de fabrication les plus avancés. Soutenue par le troisième volet du « Big Fund » doté de 344 milliards de yuans (49 Md\$), cette politique profite donc à des fournisseurs locaux. Le fabricant chinois Naura Technology, spécialiste des outils de gravure, illustre cette dynamique en testant désormais ses équipements sur les lignes de production 7nm de SMIC, après avoir déjà équipé les lignes 14nm. Selon une source, la Chine aurait déjà atteint 50% d'autonomie dans certains domaines clés comme les équipements de nettoyage et de retrait de photorésine, tandis que SMIC travaillerait, avec l'aide d'anciens employés d'ASML, sur un prototype de machine de lithographie EUV pour viser une production de masse d'ici la fin de la décennie.

CONNU POUR SES PROBLÈMES DE FIABILITÉ ET DE SURCONSOMMATION

Mazda n'est plus le seul constructeur à croire en ce moteur

Malgré les efforts déployés par Mazda pendant des décennies, le moteur à pistons rotatifs n'a jamais réussi à vaincre ses vieux démons. Celui qu'on appelle aussi "wankel", du nom de son créateur, a toujours conservé une durée de vie réduite, tout en se montrant trop gourmand en carburant comme en huile. Même son plus fidèle défenseur japonais semble aujourd'hui avoir du mal à faire perdurer ce type de mécanique, désormais réservé à un peu convaincant SUV MX-30 à prolongateur d'autonomie. Mais le salut pourrait finalement venir du groupe chinois Changan qui a conçu son propre moteur rotatif.

Une grande compacité et un nombre de pièces réduit : sur le papier, le moteur à pistons rotatifs présente des avantages de taille par rapport à un moteur classique. Des constructeurs comme Mercedes ou Citroën s'y sont d'ailleurs intéressés de près... avant de jeter l'éponge en raison d'importants problèmes de fiabilité. Pour ne rien arranger, ce type de mécanique souffre aussi d'un appétit en huile comme en carburant excessif. Des défauts devenus rédhibitoires lorsque la crise pétrolière a éclaté, au début des années 1970. Seul Mazda va ainsi persévérer dans cette voie de manière réellement durable, sans jamais réussir à éliminer tous les défauts. Le japonais utilise d'ailleurs encore cette solution en tant que prolongateur d'autonomie dans son SUV MX-30, avec un résultat peu convaincant. Mais aujourd'hui, il reçoit un renfort inattendu dans sa volonté de faire perdurer le "Wankel", surnom fréquemment donné au moteur rotatif en hommage à son créateur, l'ingénieur allemand Félix Wankel.



Un moteur rotatif chinois destiné à des engins volants

Une filiale du groupe Changan, Harbin Dongan Auto Engine, vient en effet d'annoncer avoir réussi le premier démarrage du "premier moteur rotatif chinois", le R05E. Doté d'un seul rotor, il conserve le principe des pistons triangulaires aux bords incurvés et se contente d'une modeste puissance de 57 kw, soit environ 72 ch, avec un ré-

gime limité à 6 500 tr/mn. N'espérez donc pas le voir animer un nouveau coupé sportif, dans l'esprit de la lignée des Mazda RX-7 ou de la RX-8 qui aura été la dernière du genre avant d'être tuée par le durcissement des normes antipollution. Cette mécanique serait ici utilisée dans des véhicules destinés au vol à basse altitude, un type de transport à la croisée des chemins entre le drone, l'aviation et l'automobile que l'Empire du Milieu compte bien développer

dans les premières années. Dans ce contexte, le Wankel se révèle théoriquement très intéressant grâce à sa taille réduite, à sa forte puissance spécifique ou à sa bonne gestion des "NVH", à savoir les bruits, les vibrations et les secousses.

La Chine s'intéresse désormais aux moteurs mal aimés

Pour tenter de réduire l'appétit en carburant d'ordinaire inhérent à ce type de mécanique,

Changan a opté pour un bloc en aluminium avec un revêtement intérieur anti-friction NDC (composite de nanodiamant). Ce moteur rotatif chinois dispose aussi d'un système d'allumage à double circuit indépendant et de diverses autres technologies. Reste à savoir si ce R05E saura réellement se montrer moins gourmand que ses homologues japonais et s'il possèdera une durée de vie supérieure. Jusqu'ici, le "wankel" a toujours imposé de prévoir une refectation à des kilométrages relativement faibles, parfois avant d'avoir atteint la barre des 100 000 km. De quoi faire fuir la majorité des acheteurs, même si l'opération reste souvent moins onéreuse que sur une mécanique classique. Ce nouveau projet confirme en tout cas que l'Empire du Milieu ne se contente plus du tout de copier ses concurrents. Il n'hésite plus à utiliser des solutions abandonnées par quasiment tout le monde, comme en témoigne aussi l'arrivée d'un moteur à plat chez Yangwang, filiale haut de gamme de BYD.

La prochaine Dacia Stepway va casser le miroir Sandero



Depuis trois générations, la berline polyvalente Dacia Sandero est déclinée, à peu de frais, sous la forme d'une version au look de baroudeur baptisée Stepway. En 2027, la nouvelle Dacia Sandero cassera le moule et la version Stepway très prisée par la clientèle deviendra un modèle à part entière. Il s'agira d'un petit SUV urbain dans l'esprit d'un Renault Captur. Ce dernier viendra compléter une classique Sandero 4 qui procèdera, quant à elle, de la Clio 6. Un designer fraîchement di-

plômé de l'IED de Turin a de son côté, indépendamment de Dacia, cogité très sérieusement sur le projet d'un SUV urbain. Son projet ne devrait pas être loin de la vérité.

En 2026, la marque Dacia ne manquera pas de nouveautés avec la présentation de la remplaçante de la Spring à moins de 18 000 € qui profitera de la base technique de la nouvelle Twingo E-Tech et surtout l'arrivée en renfort d'un break familial dont le code projet est C-Neo de la taille du SUV Bigster.

Quoi de neuf pour la Dacia Sandero en 2026 ?

L'actualité immédiate de la Dacia Sandero c'est son restylage et une offre GPL remaniée puis l'arrivée, au quatrième trimestre 2026, de la version full hybride qui reprendra à son compte la mécanique de 155 ch étrennée par le grand frère Dacia Bigster. Une proposition électrifiée qui en fera une alternative plus accessible que la Clio 6 Hybride forte de 160 ch arrivant tout

juste en concession. Vous l'aurez compris, la berline polyvalente roumaine dont les ventes ont pourtant sérieusement baissé en 2025 sera bien armée pour finir sa carrière en beauté. Mais quelle sera la suite pour la Dacia Sandero ?

Dacia Sandero 4 : deux modèles très différents au programme

A l'horizon 2027, Dacia procèdera de manière singulière au remplacement de la Sandero. En effet, il n'y a pas une seule et unique héritière mais bel et bien deux projets complémentaires. Primo, une Dacia Sandero de quatrième génération qui procèdera de la Clio 6 avec encore et toujours des solutions astucieuses et peu onéreuses garantissant un prix d'appel plutôt bas. Secundo, un petit SUV urbain à mi-chemin entre un Renault Kadian et un Renault Captur prendra quant à lui la relève de la Dacia Sandero Stepway. La variante au look de baroudeur qui a conquis le public, dès les débuts de la Sandero, en 2008. Ce dernier pourrait fort logiquement se nommer Dacia Stepway, d'autant que le patronyme caractérisant autrefois dans la gamme les Logan MCV, Lodgy et Dokker au look typé véhicule de loisir n'est actuellement qu'employé que sur la Sandero.

Voici une vision assez précise de la future Dacia Stepway de 2027

Pour l'instant, la marque roumaine du groupe Renault se garde bien de communiquer sur le remplacement de la Sandero, chaque chose en son temps. Le réseau se doit d'écouler le plus longtemps possible la troisième génération qui vient d'être restylée. Pour autant, selon nos informations, la silhouette de la future Dacia Stepway devrait reprendre le profil géométrique pyramidal esquissé en 2022 par le concept Dacia Manifesto. Un buggy atypique qui a servi de modèle au Dacia Sandri-der qui prendra le départ du Dakar 2026, le samedi 3 janvier en Arabie-Saoudite. Une influence que l'on retrouve sur le projet du designer Richard Huang fraîchement diplômé de l'Institut Européen de Design de Turin (IED). Les dessins design puis les images de synthèse de sa vision de la future Dacia Stepway ne manquent pas de réalisme. Les surfaces à facettes et la signature lumineuse revisitée – quoiqu'un peu trop proche de celle des modèles électriques de Kia – sont vraiment crédibles. Le talentueux designer s'est même offert le luxe d'une mise en situation du véhicule avec univers typé "outdoor" ou rien ne manque.

Mots fléchés

Corps de métier				Agence spatiale européenne		24 heures		Livre avec bulles		Lisse		Entrée au Vietnam	
Concor-dance		Détention		Force						Service de table qui est un bien de la famille		Passage neigeux	
Débris		Grande école				Boiteux		Service hospitalier		Ville auvergnate			
		Tas								Obtenue			
					Dynastie de peintres flamands								Sucres simples
					Titane								
La loi du silence							Voie citadine				Sommes reçues	Saison chaude	
Poteau													
							Types						
Mousseux italien					Passe-partout					Visage			
					Contestes					Deux romain			
Dictateur et maréchal yougoslave		Ville allemande					Filles d'un frère						
		Modéré											
				Troisième personne du singulier			Habit imper-méable					Métal précieux	Rivière du Congo
				Bagnole			Sain						
Baptisée						Sélénium				Aussi			
Première page						Bedaine				Boisson à l'eau			
			Maison en bois					Unité de mesure					
			Infini										
Supposé	Pays champenois				Rivière bretonne					Roi de Juda		Griffe de rapace	
	Marrantes												
								Piège à poissons					
Inspiratrice		Dieu de l'Amour		Ville roumaine	Gambades						Bagages		Apprendre
						Ville des Bouches-du-Rhône		Refuge Revenus réguliers sans avoir à travailler					
Décora					Léger					Le cinéma est le septième			
					Partie d'intestin					Bon geste			
Distraction							Qui a de gros os						
Goutte-lette de salive										Ecchymose			
										Bradype		Beau perroquet	
										Baie jaune			
Coupelle de labo		Tantale		L'Estonie							Capucin		
				Soldat US									
			Mômes								Longue période		
Conifère						Usagé				Poisson			

Attribution de 20 actes de concession agricole individuelle à Oum El-Bouaghi

Vingt contrats de concession agricole individuelle ont récemment été attribués dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des services agricoles (DSA), Chaâbane Chenna. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS que la remises des actes en question a été effectuée dans le cadre de l'arrêté interministériel du 29 novembre 2022 fixant les modalités et les délais de conformité des terres mises en valeur.



CNAS

Le service de prélèvement automatique des cotisations disponible pour les employeurs

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a indiqué, dimanche dans un communiqué, que le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale est désormais disponible pour les employeurs, et ce dans le cadre de la numérisation et de la modernisation des moyens de paiement, et de l'amélioration de la qualité des services fournis. Ce nouveau service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, proposé par la CNAS, "permet aux employeurs de respecter les délais de paiement et d'éviter les pénalités et majorations résultant des retards de paiement, tout en veillant à la correspondance entre les montants déclarés et les sommes versées". Ce service offre également la possibilité "d'améliorer les procédures de suivi des opérations de paiement des cotisations en toute rapidité et sécurité, en plus d'éviter aux usagers les contraintes du déplacement vers les centres de la Caisse pour le règlement des cotisations de leurs employés". Pour bénéficier de ce service, les employeurs concernés doivent "fournir une autorisation préalable à leur banque afin de procéder au prélèvement automatique des cotisations dues à partir de leur compte bancaire, dans les délais réglementaires, au profit de la Caisse". Le formulaire d'autorisation peut être téléchargé via le portail de la télé-déclaration via le lien suivant : <https://teledeclaration.cnas.dz>.

DGSN

Badaoui reçoit une délégation policière de haut niveau de la République islamique de Mauritanie

Le directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui, a reçu, hier à Alger, une délégation policière de haut niveau de la République islamique de Mauritanie, conduite par le directeur général de la Sûreté mauritanienne, le Général de division Mohamed Lehraïtani, et ce dans le cadre du renforcement des relations de coopération policière entre les deux pays. La rencontre, tenue au siège de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a débuté par des entretiens bilatéraux entre le M. Badaoui et son homologue mauritanien, avant que la séance de travail ne s'élargisse aux délégations policières des deux pays. S'exprimant à cette occasion, M. Badaoui a salué le niveau de la coopération policière entre l'Algérie et la Mauritanie, soulignant la nécessité de "poursuivre le renforcement des mécanismes de coopération, notamment dans le domaine de la formation policière spécialisée ainsi que l'échange d'expertises et d'expériences professionnelles dans les domaines de la police scientifique et technique et de la lutte contre la criminalité transnationale organisée". De son côté, M. Lehraïtani a exprimé la volonté de son pays d'ouvrir "de larges perspectives de partenariat et de coopération policière avec l'Algérie afin de faire face à toutes les formes de criminalité", à travers notamment "la formation des officiers dans les écoles et instituts algériens". La délégation policière mauritanienne effectuera des visites de terrain au niveau de plusieurs services opérationnels et techniques spécialisés de la Sûreté nationale, afin de prendre connaissance de l'expérience de la police algérienne.

MARCHÉ NATIONAL DES ASSURANCES

En progression de 7,3% à fin septembre 2025

Le marché national des assurances, toutes activités confondues, a cumulé, durant les neuf premiers mois de l'année 2025, une production de 142,9 milliards de dinars (mds DA), enregistrant ainsi une hausse de 7,3% sur un an, selon les derniers chiffres du Conseil national des assurances (CNA). Dans le secteur de l'assurance conventionnelle, les réalisations des sociétés d'assurances de dommages détiennent une part de 81,1% du total du secteur, totalisant un chiffre d'affaires de 115,9 mds DA, entre janvier et septembre, est-il précisé dans la note de conjoncture du troisième trimestre de 2025. D'après le document, les assurances de personnes ont cumulé, à fin septembre dernier, un montant de 16,4 mds DA, avec un taux de progression de 4,2% comparativement à la même période de l'année 2024. L'assurance automobile, qui représente 50,3% du total de l'activité des assurances de dommages, a enregistré à fin septembre 2025 un chiffre d'affaires de près de 58,3 mds DA, soit une progression de 5,2% par rapport à la même période de 2024.

Le même bilan relève que cette progression est principalement portée par la sous-branche "Risques non obligatoires", qui affiche une évolution de 7,2% sur un an, atteignant un chiffre d'affaires de 45,5 mds DA. Le CNA précise que la branche "Incendie et risques divers" (IRD) a enregistré un chiffre d'affaires de près de 48,5 mds DA, marquant une hausse de 3,9%, soit une production additionnelle de 1,8 mds DA par rapport à la même période de 2024. Les réalisations de la branche agricole ont, de leur côté, affiché au cours des neuf premiers mois, un chiffre d'affaires de 1,9 mds DA, soit un taux de progression de 22,5% comparative-ment au même exercice 2024. Selon le CNA, cette dynamique est principalement attribuée à la sous-branche "production animale", qui représente 44% de la branche agricole et affiche une progression significative de 41,6%, équivalente à 251,5 millions de DA en termes de chiffre d'affaires. Quant au secteur de l'assurance islamique "Takaful", cette activité a enregistré une croissance à deux chiffres (92,6%) et a généré un chiffre d'affaires de 820,9 millions DA, répartis sur 438,2 millions produits par la branche "Takaful général" et 382,7 millions par celle du "Takaful familial". Concernant le secteur de la réassurance, la Compagnie centrale de réassurance (CCR) a affiché, au 30 septembre 2025, un chiffre d'affaires en affaires internationales de 9,8 mds DA, soit une augmentation de 13,1% par rapport à la même période de 2024. Globalement, les sinistres déclarés par la clientèle au niveau de l'ensemble des sociétés d'assurance ont augmenté à fin septembre de 3% en montant (71,1 mds DA) et de 6,6% en nombre de dossiers. Le CNA observe, toutefois, que les sinistres en stock sont évalués à 139,3 mds DA avec plus de 1,99 million de dossiers en instance de règlement. Enfin, le bilan précise que le nombre de contrats souscrits est resté quasiment stable (-0,4%), à fin septembre 2025, avec 11,4 millions de contrats (hors acceptations internationales).

OPEP+

L'Algérie et sept autres pays réaffirment leur décision de suspendre la hausse de leur production durant le 1^{er} trimestre

L'Algérie et sept autres pays de l'Opep+ ont réaffirmé, hier, leur décision de suspendre les augmentations graduelles de production durant le premier trimestre de l'année en cours 2026. Cette décision a été prise lors d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays de l'Opep+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés non membres) ayant appliqué des réductions volontaires de production en avril 2023 : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Cette réunion de coordination, à laquelle a participé le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, s'inscrit dans le cadre du suivi régulier de la situation du marché pétrolier mondial. A cette occasion, les ministres ont procédé à "un échange approfondi sur les perspectives à court terme du marché pétrolier, dans un contexte économique international marqué par de fortes incertitudes et une demande saisonnièrement modérée", selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines.

M. Arkab a souligné, dans ce sens, "l'importance d'une vigilance accrue et d'une coordination étroite, tant au sein du groupe des huit qu'avec l'ensemble des pays participants à la Déclaration de Coopération". Il a également réaffirmé "l'attachement de l'Algérie aux décisions collectives adoptées, jugées cohérentes et appropriées au regard des conditions actuelles du marché", tout en insistant sur "la nécessité de préserver l'efficacité et la crédibilité du mécanisme de coopération". De son côté, l'Opep a publié un communiqué sur son site web, confirmant l'engagement du groupe des huit pays à maintenir la stabilité du marché "dans un contexte de perspectives économiques mondiales stables et de fondamentaux de marché sains, comme en témoigne la baisse des stocks". Ces pays continueront de suivre et d'évaluer de près la situation du marché, réaffirmant "l'importance d'adopter une approche prudente et de conserver une pleine flexibilité", selon la même source.

Les huit pays ont aussi réitéré leur engagement collectif à se assurer la "pleine conformité" à la Déclaration de Coopération, y compris pour les ajustements volontaires supplémentaires de production, qui seront supervisés par le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), tout en soulignant la nécessité de compenser entièrement tout volume de production excédentaire depuis janvier 2024, selon le communiqué de l'Opep. Le groupe des huit pays avait procédé, en avril 2025, à une augmentation collective graduelle de sa production, pour revenir aux niveaux enregistrés avant les réductions volontaires. Cependant, lors de sa réunion de novembre dernier, il a décidé de geler les hausses progressives de production pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2026, en raison de "l'incertitude économique mondiale". Les ministres du groupe des huit pays membres de l'OPEP+ se réuniront à nouveau le 1er février prochain pour suivre l'évolution du marché.